LIVRET D'INSTRUCTIONS

pour l'installation, l'utilisation
et la maintenance
des chaudières murales à gaz mixtes

25 OF
25 BF

CE

INSTRUCTIONS DESTINEES A L'INSTALLATEUR

TABLE DES MATIERES

1 DESCRIPTION DE LA CHAUDIERE 1
2 INSTALLATION 4
3 CARACTERISTIQUES 10
4 UTILISATION ET ENTRETIEN 13
5 VUE ECLATEE 15

IMPORTANT

Opérations à réaliser avant de procéder à l'installation du générateur :

- **On conseille de procéder au nettoyage de l'installation avant de procéder à l'installation de la chaudière, en utilisant un détergent spécifique pour installations de chauffage. En particulier, dans les vieilles installations, pour éliminer la boue formée par les résidus de corrosion. On peut recourir, dans ce but, à "CV Cleaner" d'Alentra, en se conformant aux instructions données par le fournisseur.**

Opérations à réaliser au moment de procéder à l'installation du générateur:

- **L'installation ayant été menée à bien, on conseille d'ajouter, à l'eau du circuit primaire, un produit d'inhibition pour le contrôle des corrosions, des formations de dépôts et de la croissance microbiologique. On peut utiliser, dans ce but, "CV Protector" d'Alentra, en suivant les instructions du fournisseur.**

Au moment de mettre la chaudière en marche pour la première fois, il convient de procéder aux contrôles suivants:

- Contrôler qu'aucun liquide ni matériau inflammables ne se trouvent à proximité immédiate de la chaudière.
- S'assurer que le raccordement électrique a été effectué correctement et que le câble de terre est relié à une bonne installation de terre.
- Ouvrir le robinet du gaz et vérifier la tenue des raccords y compris celui du brûleur.
- S'assurer que la chaudière est prédisposée pour le fonctionnement avec le type de gaz distribué.
- Vérifier que le conduit d'évacuation des produits de la combustion est libre et monté correctement.
- S'assurer que les vannes éventuelles sont ouvertes.
- S'assurer que l'appareil a été rempli d'eau et qu'il est bien purgé.
- Vérifier que le circulateur n'est pas bloqué (ATTENTION: Ne pas oublier d'effectuer le déblocage éventuel de la pompe avec le panneau d'appareillage accroché pour ne pas endommager la carte électronique de réglage.).
- Evacuer l'air résiduel dans le tuyau du gaz en actionnant la vanne de prise de pression située sur l'arrivée de la vanne du gaz.

1 DESCRIPTION DE LA CHAUDIERE

1.1 INTRODUCTION

Les **"25 OF - 25 BF"** sont des groupes thermiques fonctionnant à gaz pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire. Ils sont conçus et construits de manière à satisfaire les besoins de la construction résidentielle collective et des installations modernes. Ils sont conformes aux directives européennes 90/396/CEE, 89/336/CEE, 73/23/CEE, 92/42/CEE et aux normes européennes EN 297 - EN 483. Ils peuvent être alimentés au gaz naturel (G20 - G25) et au gaz butane (G30) ou propane (G31).
Dans le présent opuscule figurent les instructions relatives aux modèles suivants de chaudières:

- **"25 OF"** à allumage et modulation électronique, tirage naturel
- **"25 BF"** à allumage et modulation électronique, chambre étanche à flux forcé.

Veuillez respecter les instructions de ce manuel pour effectuer une installation correcte et garantir le fonctionnement parfait de l'appareil.

1.2 DIMENSIONS

1.2.1 Version "25 OF"

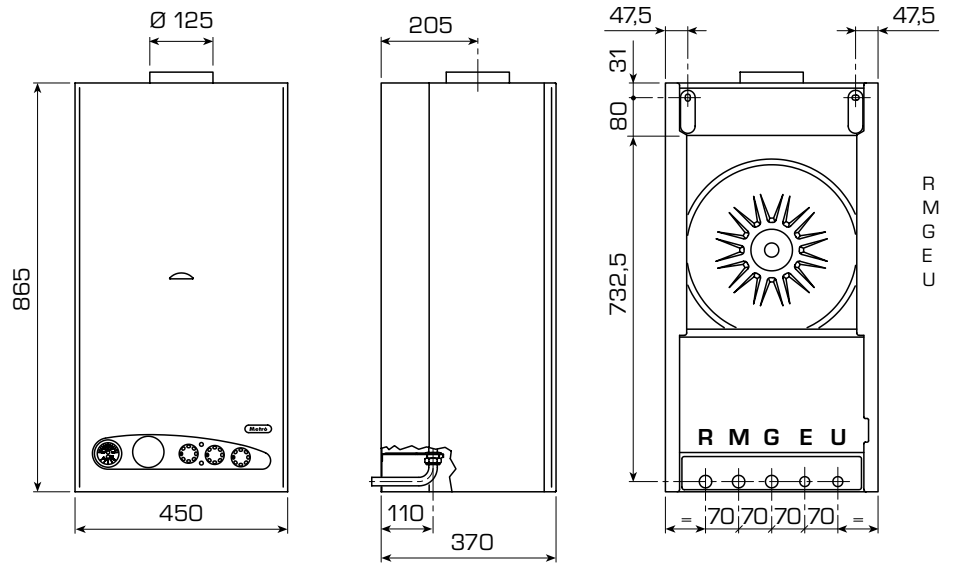

R	Retour chauffage	3/4"
M	Départ chauffage	3/4"
G	Alimentation gaz	3/4"
E	Entrée eau sanitaire	1/2"
U	Sortie eau sanitaire	1/2"

Fig. 1

1.2.2 Version "25 BF"

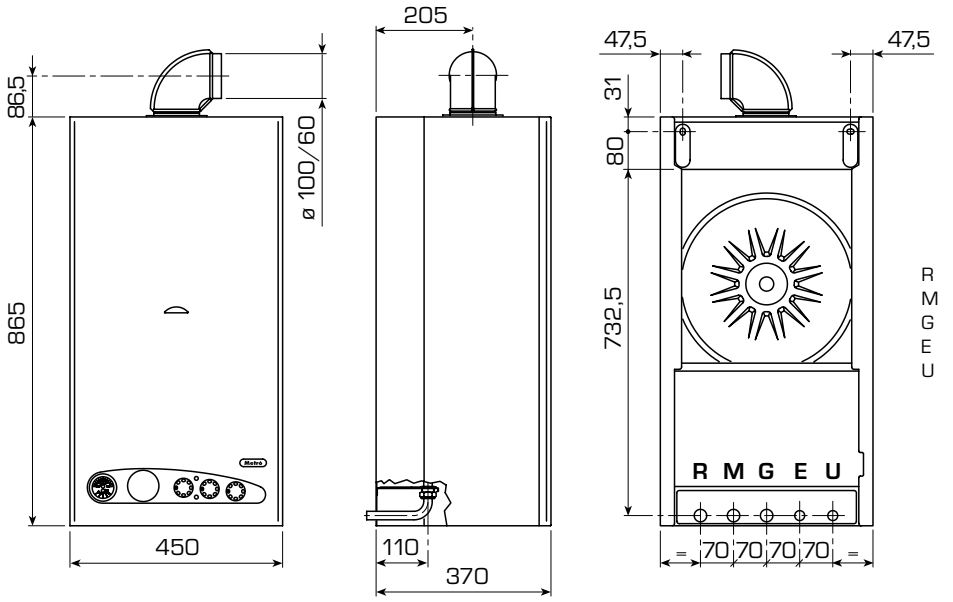

R	Retour chauffage	3/4"
M	Départ chauffage	3/4"
G	Alimentation gaz	3/4"
E	Entrée eau sanitaire	1/2"
U	Sortie eau sanitaire	1/2"

Fig. 1/a

1.3 DONNEES TECHNIQUES

		25 OF	25 BF
Puissance utile chauffage			
Nominale	kW	22,2	22,6
	kcal/h	19.090	19.430
Minimale	kW	9,3	9,3
	kcal/h	8.000	8.000
Puissance utile sanitaire			
Nominale	kW	22,2	22,6
Débit calorifique nominale			
Nominale	kW	24,6	25,0
Minimale	kW	10,8	10,8
Contenance eau	l	2,4	3,4
Puissance électrique absorbée	W	105	150
Degré d'isolement électrique		IP X4D	IP X4D
Pression maxi. de service	bar	3	3
Température maxi. de service	°C	95	95
Catégorie		II_{2E+3+}	II_{2E+3+}
Type		B_{11BS}	$C_{12-32-42-52}$
Vase d'expansion			
Contenance eau	l	7	7
Pression pré-charge	bar	1	1
Plage de réglage			
Chauffage	°C	40÷80	40÷80
Sanitaire	°C	40÷60	40÷60
Débit sanitaire spécif. (EN 625)	l/min	10,0	10,2
Débit sanitaire continu Δt 30°C	l/min	10,6	10,7
Débit sanitaire minimum	l/min	2	2
Pression eau sanitaire			
Minimale	bar	0,5	0,5
Maximale	bar	7	7
Température fumées	°C	119	135
Débit fumées	gr/s	21,0	19,0
Poids	kg	35	43
Injecteurs gaz principal			
Quantité	n°	13	13
G20 - G25	ø mm	1,30	1,30
G30 - G31	ø mm	0,75	0,75
Diaphragme gaz	ø mm	4,6	4,6
Débit gaz *			
Gaz naturel (G20 - G25)	m^3st/h	2,60	2,65
Gaz liquide (G30)	kg/h	1,94	1,97
Gaz liquide (G31)	kg/h	1,91	1,94
Pression brûleur			
Gaz naturel (G20)	mbar	2÷9	2÷9
Gaz naturel (G25)	mbar	2÷11	2÷11
Gaz liquide (G30)	mbar	5÷25	5÷25
Gaz liquide (G31)	mbar	5÷32	5÷32
Pression d'alimentation gaz			
Gaz naturel (G20)	mbar	20	20
Gaz naturel (G25)	mbar	25	25
Gaz liquide (G30)	mbar	30	30
Gaz liquide (G31)	mbar	37	37

* Les débits de gaz se rapportent au pouvoir calorifique inférieur dans des conditions standard à 15°C - 1013 mbar.

1.4 SCHEMA FONCTIONNEL

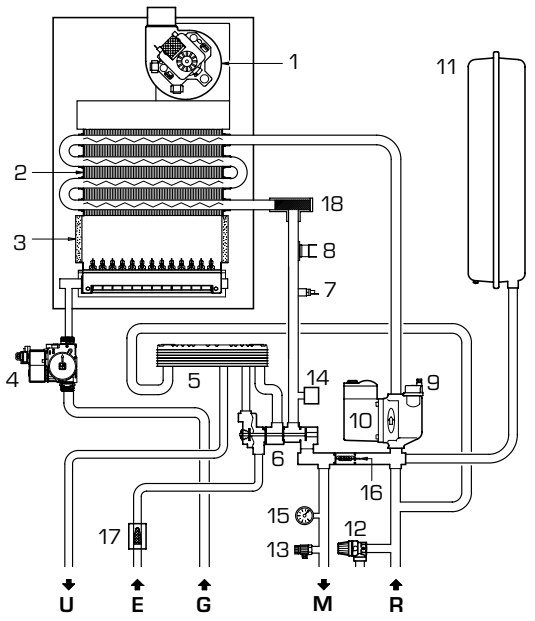

LEGENDE
1 Ventilateur (vers. **"25 BF"**)
2 Echangeur eau-gaz
3 Chambre de combustion
4 Vanne gaz
5 Echangeur eau sanitaire
6 Vanne pressostatique
7 Sonde NTC (SM)
8 Aquastat de sécurité 100°C
9 Soupape d'évacuation d'air
10 Circulateur
11 Vase d'expansion
12 Soupape de sécurité
13 Vidange chaudière
14 Régulateur de flux
15 Thermomanomètre
16 By-pass automatique
17 Filtre eau sanitaire
18 Filtre circuit chauffage

Fig. 2

1.5 COMPOSANTS PRINCIPAUX

Version "25 OF"

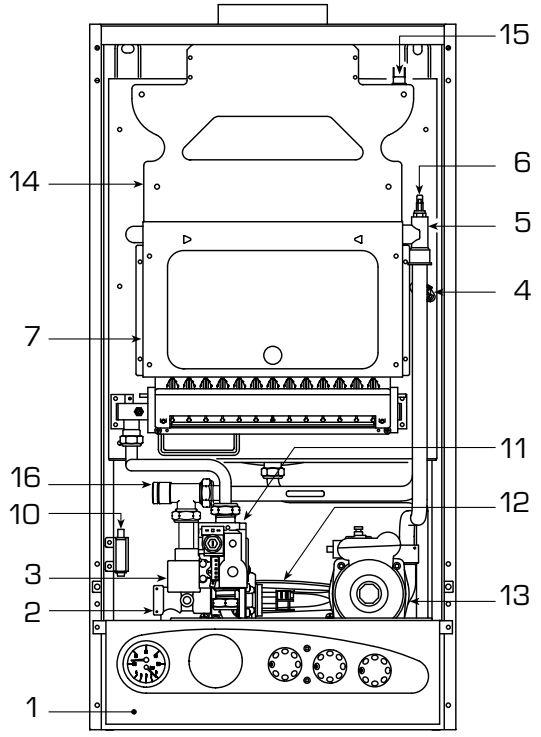

Version "25 BF"

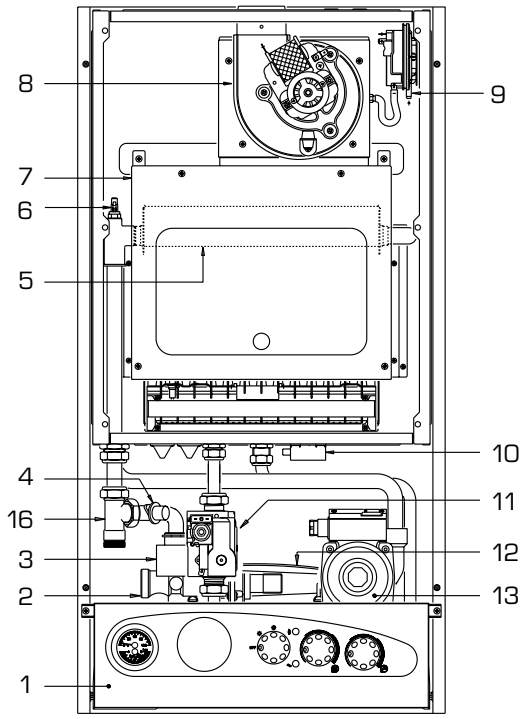

LEGENDE
1 Tableau de bord
2 Vanne pressostatique
3 Régulateur de flux
4 Aquastat de sécurité 100°C
5 Echangeur eau-gaz
6 Sonde NTC (SM)
7 Chambre de combustion
8 Ventilateur
9 Pressostat fumées
10 Transformateur d'allumage
11 Vanne gaz
12 Echangeur eau sanitaire
13 Circulateur
14 Chambre fumée
15 Thermostat fumées
16 Filtre circuit chauffage

Fig. 3

2 INSTALLATION

L'installation doit être considérée comme fixe et devra être réalisée exclusivement par les soins d'entreprises spécialisées et qualifiées en conformité avec les instructions et les dispositions figurant dans le présent manuel. En outre, l'installation devra être effectuée dans le respect des normes et des règlements actuellement en vigueur.

2.1 VENTILATION DU LOCAL DE LA CHAUDIERE

La version **"25 OF"** peut être installée dans des locaux domestiques ou dans un local technique approprié à condition que la quantité d'air y affluant soit au moins égale à la combustion régulière du gaz consommé par l'appareil.
Il est donc nécessaire, pour permettre l'afflux d'air dans les locaux, de pratiquer dans les parois externes des ouvertures répondant aux critères suivants:

- Présenter une section libre totale d'au moins 6 cm^2 par kW de débit thermique installé et, quoi qu'il en soit, jamais inférieure à 100 cm^2.
- Etre situées le plus près possible à la hauteur du sol, à un endroit où elle ne peuvent pas être obstruées et protégées par une grille ne réduisant pas la section utile du passage de l'air.

La version **"25 BF"** peut quant à elle être installée sans contrainte de positionnement et d'apport d'air de combustion, dans quelque local domestique que ce soit.

2.2 KIT ROBINETS/DISJONCTEUR HYDRAULIQUE

Pour effectuer le montage des robinets/disjoncteur hydraulique fournis avec l'appareil, se conformer aux instructions reportées sur la fig. 4.

2.3 BRANCHEMENT INSTALLATION

Avant de procéder au raccordement de la chaudière, il convient de faire circuler l'eau dans les tuyaux pour éliminer les éventuels corps étrangers qui pourraient compromettre le bon fonctionnement de l'appareil. **Le tuyau d'évacuation de la soupape de sécurité devra être relié à un embout de recueil pour acheminer l'éventuelle purge en cas d'intervention. Au cas où l'installation de chauffage serait sur un plan supérieure par rapport à la chaudière il est nécessaire d'installer sur les tuyauteries de départ/retour de l'installation, les robinet d'interception.**
Le branchement du gaz doit être réalisé avec des tuyaux d'acier sans soudure (type Mannesmann), zingués, avec des jonctions filetées et garnies; ne pas utiliser de raccords en trois morceaux sauf pour les raccordements initiaux et finaux.
Lorsqu'elle traverse les murs, la tuyauterie doit être protégée par une gaine appropriée. Lors du dimensionnement des tuyaux du gaz, du compteur à la chaudière, il faudra tenir compte aussi bien du débit en volumes (consommations) en m^3/h que de la densité relative du gaz pris en considération. Les sections des tuyaux constitutifs de l'appareil doivent être en mesure de garantir une fourniture de gaz suffisante pour couvrir la demande maximale, en limitant la perte de pression à travers le compteur et tout appareil d'utilisation non supérieure de:

- 1,0 mbar pour les gaz de la seconde famille (G20/G25)
- 2,0 mbar pour les gaz de la troisième famille (G30/G31).

A l'intérieur de la jaquette se trouve une plaquette adhésive sur laquelle figurent les données techniques d'identification et le type de gaz pour lequel la chaudière est prédisposée.

2.3.1 Filtre sur le tuyau du gaz

La vanne de gaz est équipée de série d'un filtre d'entrée qui n'est toutefois pas en mesure de retenir toutes les impuretés contenues dans le gaz et dans la tuyauterie du réseau. Pour éviter le mouvais fonctionnement de la vanne, voire dans certains cas pour éviter l'exclusion de la sécurité dont elle est équipée, il est conseillé de monter sur le tuyau du gaz un filtre approprié.

2.4 CARACTERISTIQUES DE L'EAU D'ALIMENTATION

LE TRAITEMENT DE L'EAU UTILISEE DANS L'INSTALLATION DE CHAUFFAGE EST ABSO-

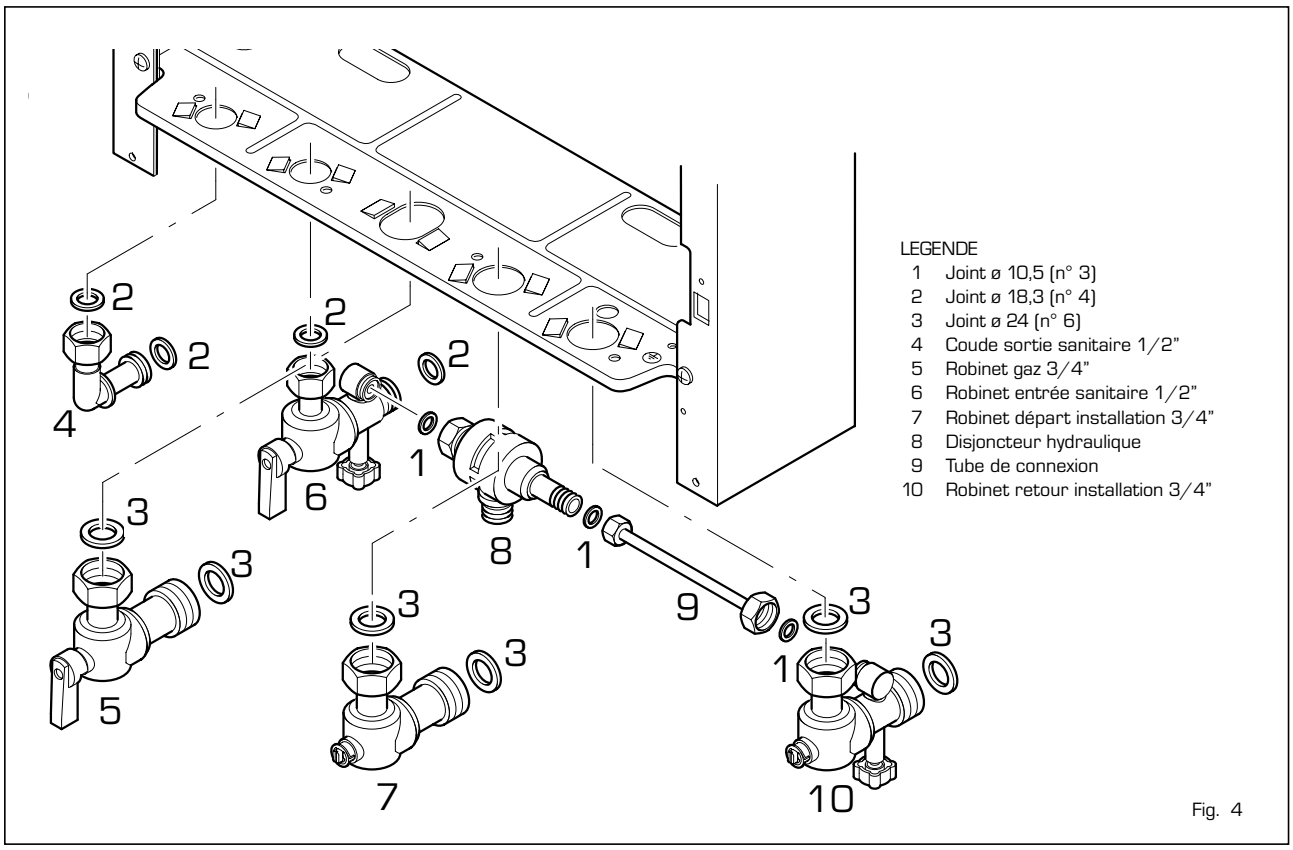

Fig. 4

LUMENT INDISPENSABLE DANS LES CAS SUIVANTS:
- Installations très étendues (contenu en eau élevé).
- Introductions fréquentes d'eau de réintégration dans les installations.
- S'il faut vider l'installation, partiellement ou complètement.

2.5 REMPLISSAGE INSTALLATION

La pression de chargement lorsque l'installation est vide doit être comprise entre **1-1,2 bar**.
Pendant la phase de remplissage de l'appareil, il est conseillé de couper la tension à la chaudière. Le remplissage doit être effectué lentement de manière à laisser aux bulles d'air le temps de s'échapper à travers les évents prévus à cet effet.
Si la pression devait monter bien au-delà de la limite prévue, libérer la partie excédentaire en agissant sur la soupape de purge.

2.6 CARNEAU/CHEMINÉES

Le carneau, ou cheminée d'evacuation dans l'atmosphère des produits de la combustion d'appareils à tirage naturel, devra répondre aux critères prévus par les normes actuellement en vigueur.

2.6.1 Carénage de cheminées existantes

Pour récupérer ou caréner des cheminées existantes, il faut utiliser des conduits déclarés comme adaptés à cet emploi par le constructeur de ces mêmes conduits. Veuillez suivre les modalités d'installation et d'utilisation indiquées par le constructeur.

2.7 CONDUIT COAXIAL "25 BF"

Le conduit d'aspiration et d'évacuation coaxial ø 60/100 est fourni dans un kit code 8084802 avec feuille instructions pour le montage.

2.7.1 Accessoires conduit coaxial

Les accessoires nécessaires à la réalisation de cette typologie d'évacuation et les différents systèmes de connexions pouvant être appliqués sont indiqués en fig. 5.
Avec le coude formé par le kit, la longueur maximale du tuyau ne devra pas dépasser 3 mètres. Si l'on utilise également le coude supplémentaire code 8085600, le conduit pourra atteindre la longueur maximale de 1,6 mètre.

2.7.2 Sortie au toit conduit coaxial

L'embout de sortie au toit L. 1284 ne peut pas être raccourci; au moment de placer la tuile la distance adoptée ne devra pas être inférieure à 600 mm de la tête de ce même terminal.
Les accessoires nécessaires à la réalisation de cette typologie d'évacuation et les différents systèmes de connexions pouvant être appliqués sont indiqués en fig. 6.
On peut incorporer au maximum trois rallonges et atteindre une longueur maximum rectiligne de 3,7 m. En cas de besoin, prévoir deux changements de direction dans le développement du conduit; la longueur maximum du conduit ne doit pas dépasser 2 m.

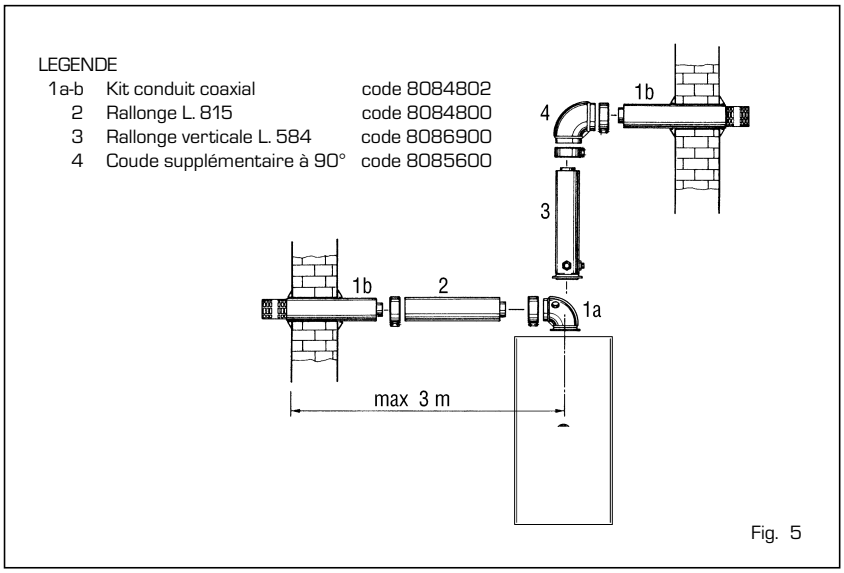

Fig. 5

2.8 POSITIONNEMENT EMBOUTS D'ÉVACUATION

Les embouts d'évacuation des appareils à tirage forcé peuvent être placés sur les murs périmétraux extérieurs du bâtiment.
A titre indicatif et facultatif nous indiquons dans le *Tableau 1* la distance minimum à respecter en se référant à la typologie d'un bâtiment illustré en fig. 7.

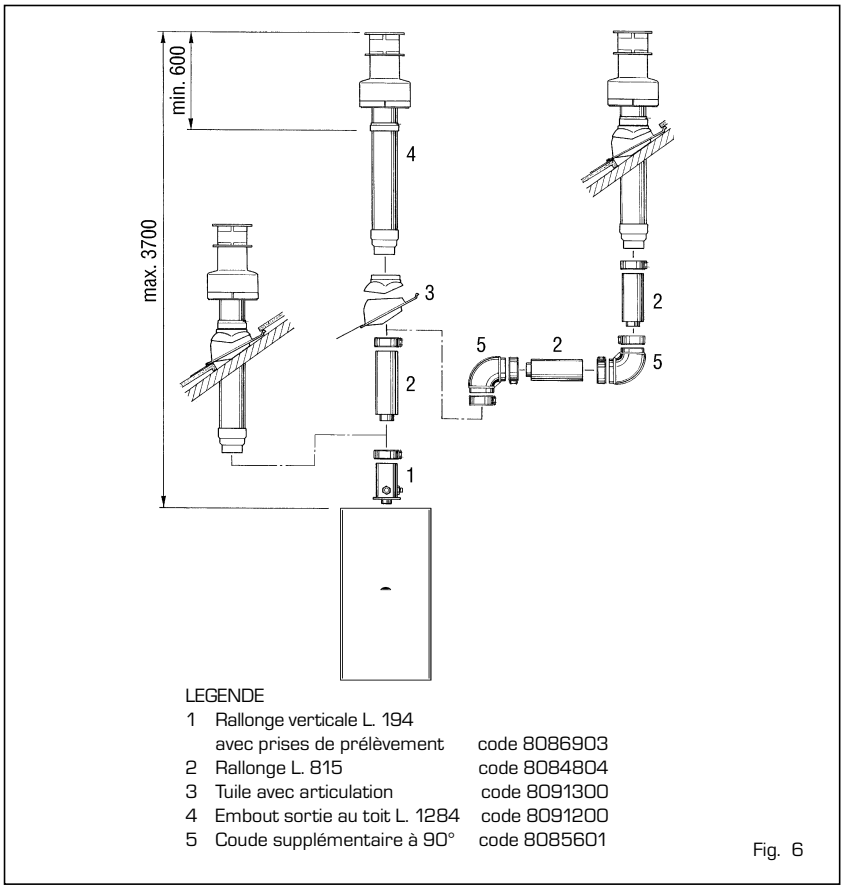

Fig. 6

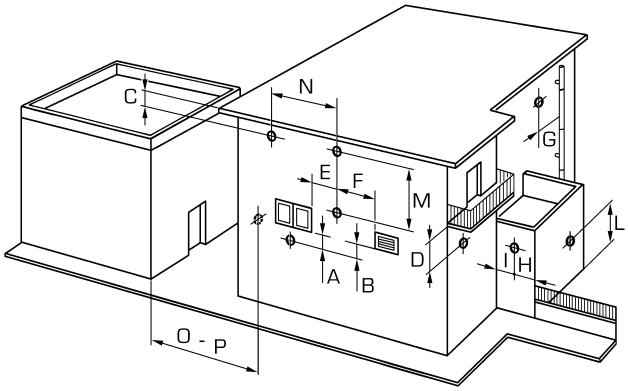

Fig. 7

TABLEAU 1

Position de l'embout	Appareils de 7 à 35 kW (distances minimum en mm)
A - sous la fenêtre	600
B - sous l'ouverture d'aération	600
C - sous la gouttière	300
D - sous le balcon (1)	300
E - d'une fenêtre adjacente	400
F - d'une bouche d'aération adjacente	600
G - de tuyauteries ou évacuations verticale ou horizontale (2)	300
H - d'un angle du bâtiment	300
I - d'un renfoncement du bâtiment	300
L - du sol ou d'un autre sol du bâtiment	2500
M- entre deux embouts placés verticalement	1500
N - entre deux embouts placés horizontalement	1000
O - d'une surface frontale sans ouverture ou embout	2000
P - idem, mais avec des ouvertures ou des embouts	3000

1) Les embouts sous un balcon praticable doivent être situés de telle façon que le parcours complet des fumées, de leur point de sortie jusqu'à l'évacuation du périmètre externe du balcon, y compris la hauteur de l'éventuelle balustrade de protection, ne soit pas inférieur à 2000 mm.
2) Pour le positionnement des embouts, les distances de doivent pas être inférieures à 1500 mm à cause du voisinage de matériaux sensibles à l'action des produits de combustion (par exemple gouttières ou descentes pluviales en matière plastique, contrevents en bois, etc.), à moins d'adopter un système de blindage pour les dits matériaux.

2.9 RACCORDEMENT ELECTRIQUE

La chaudière est livrée avec un câble électrique d'alimentation qui, en cas de remplacement, doit être commandé à le constructeur. L'alimentation doit être effectuée avec une tension monophasée 230V~50Hz au moyen d'un interrupteur général protégé par des fusibles étant distants des contacts d'au moins 3 mm.

NOTE: L'appareil doit être relié à une installation de mise à la terre efficace.

2.9.1 Tableau électrique

Pour accéder au tableau électrique, débrancher l'alimentation électrique, retirer le panneau frontal et les deux vis qui fixent le panneau de commande sur les côtés.
Le panneau s'inclinera vers le bas avec un angle suffisant pour permettre un accès facile aux composants.
Pour ôter la protection dévisser la vis de blocage et avec un tournevis opérer sur les languettes supérieures pour décrocher la vis du panneau de commande (fig. 8).

2.9.2 Connexion thermostat ambiant

Pour accéder au connecteur TA enlever le couvercle (7 fig. 8) du tableau de commande et brancher électriquement le thermostat ambiant aux bornes 10-11 après avoir enlevé le pont existant.

Le thermostat ou chrono-thermostat à utiliser, dont l'installation est conseillée pour un meilleur réglage de la température et pour le confort de la pièce, doit appartenir à la classe II conformément à la norme EN 60730.1 (contact électrique propre).

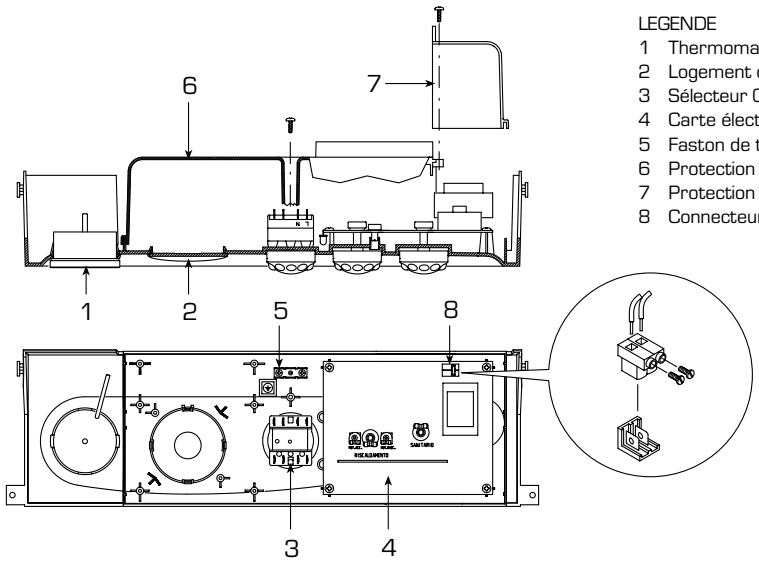

LEGENDE
1 Thermomanomètre
2 Logement de horloge de programmation
3 Sélecteur OFF/ETE/HIV/DEBLOCAGE
4 Carte électronique
5 Faston de terre
6 Protection instruments
7 Protection thermostat ambiant
8 Connecteur thermostat ambiant (TA)

Fig. 8

2.9.3 Schéma électrique

Version "25 OF"

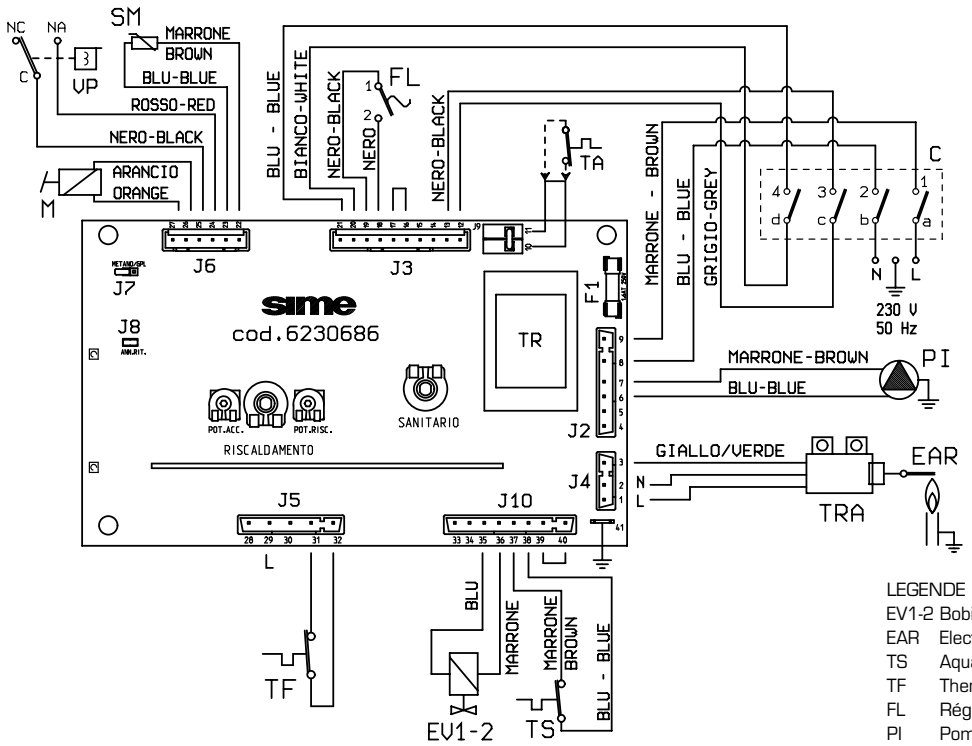

LEGENDE

EV1-2	Bobine vanne gaz
EAR	Electrode d'allumage/de détection
TS	Aquastat de sécurité 100°C
TF	Thermostat fumées
FL	Régulateur de flux
PI	Pompe
VP	Vanne pressostatique
C	Sélecteur OFF/ETE/HIV./DEBLOCAGE
TA	Thermostat ambiant
M	Modulateur
SM	Sonde NTC
F1	Fusible (1.6 AT)
TR	Trasformateur 230/24 V
V	Ventilateur
PF	Pressostat fumées
TRA	Trasformateur d'allumage
OP	Horloge de programmation

Note: Le thermostat ambiant doit être relié aux bornes 10-11

Version "25 BF"

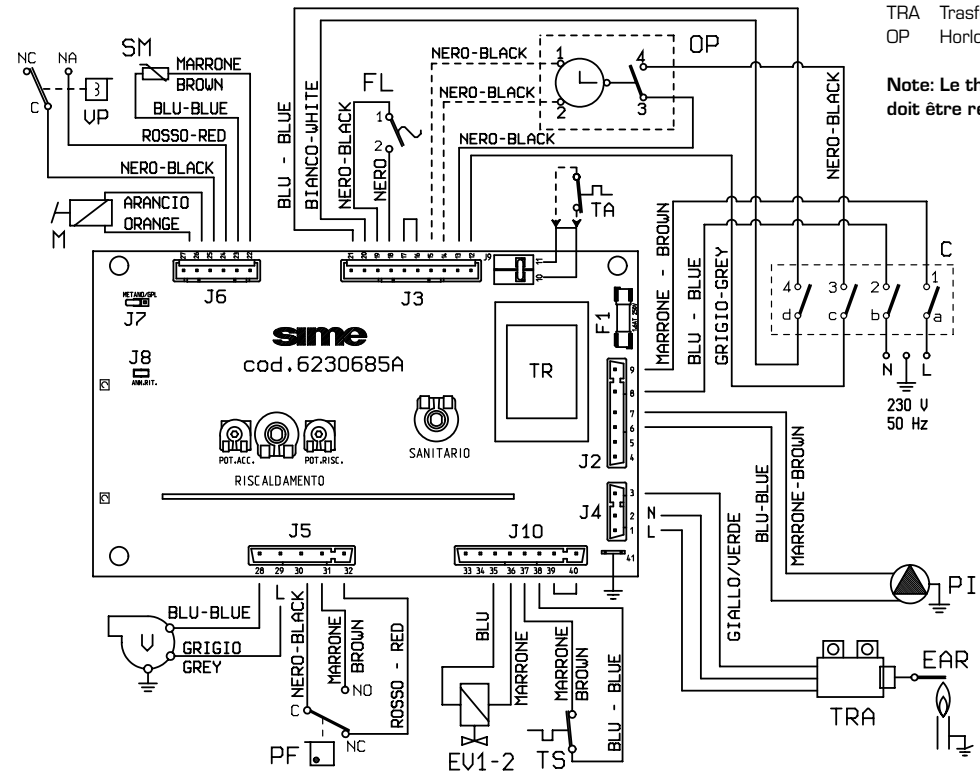

Fig. 9

3 CARACTERISTIQUES

3.1 CARTE ELECTRONIQUE

Elle est réalisée conformément à la réglementation sur la basse tension CEE 73/23 et, alimentée à 230 Volt et au moyen d'un transformateur incorporé, elle alimente à 24 Volt les composants suivants: modulateur, sonda NTC, thermostat ambiant, régulateur de flux et horloge de programmation.
Un système de modulation automatique et continue permet à la chaudière d'adapter la puissance aux diverses exigences de l'installation ou de l'usager.
L'ensemble des composants électroniques est garanti pour fonctionner à une température dont le champ est compris entre 0 et +60°C.

3.1.1 Anomalies de fonctionnement

Les diodes qui signalent un fonctionnement irrégulier et/ou incorrect de l'appareil sont indiquées en fig. 10.

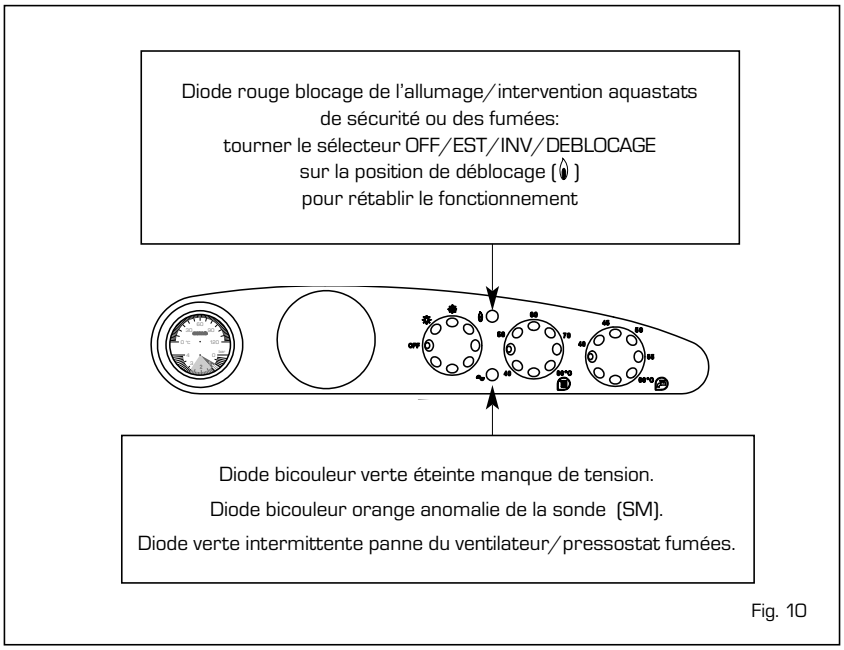

Fig. 10

3.1.2 Dispositifs prévus sur la carte

La carte électronique est munie des dispositifs suivants (fig. 11):

- **Trimmer "POT. RISC."** (1)
  Il règle la valeur maximum de puissance de chauffage. Pour augmenter la valeur, tourner le trimmer dans le sens des aiguilles d'une montre, et pour diminuer, tourner le trimmer dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

- **Trimmer "POT. ACC."** (6)
  Trimmer pour modifier le niveau de pression à l'allumage (STEP) de la vanne de gaz. Selon le type de gaz pour lequel la chaudière a été prévue, on devra régler le trimmer de façon à obtenir une pression d'environ 3 mbar au brûleur pour du gaz G20 - G25 et de 7 mbar pour du gaz G30 et G31.
  Pour augmenter la pression, tourner le trimmer dans le sens des aiguilles d'une montre, pour diminuer, tourner le trimmer dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Le niveau de pression d'allumage lent est programmable pendant les 10 premières secondes à compter de l'allumage du brûleur.
  Après avoir établi le niveau de pression à l'allumage (STEP) selon le type de gaz, contrôler que la pression du gaz est encore sur la valeur programmée précédemment.

- **Connecteur "GPL-MET"** (4)
  Le pont du connecteur doit être branché sur le type de gaz pour lequel la chaudière à été prévue.

- **Connecteur "ANN. RIT."** (5)
  La carte électronique est programmée, en phase de chauffage, avec une pause technique du brûleur d'environ 90 secondes qui se vérifie aussi bien au départ à froid de l'installation qu'aux allumages successifs. Ceci pour éviter des allumages et des extinctions à intervalles brefs pouvant se vérifier en particulier dans les installations avec des pertes de charge élevées.
  A chaque redémarrage, après la phase d'allumage lent, la chaudière se positionnera, pendant environ 1 minute, sur la pression minimum de modulation et se replacera ensuite sur la pression de chauffage programmée.
  En branchant le pont, on annulera aussi bien la pause technique programmée que la durée de fonctionnement à la pression minimum en phase de départ.
  Dans ce cas, le temps qui s'écoule entre l'extinction et les allumages successifs sera établi en fonction d'un différentiel de 5°C relevé par la sonde SM.

ATTENTION: Toutes les opérations décrites devront obligatoirement être effectuées par un personnel agréé.

3.2 SONDE DE RELEVEMENT DE TEMPERATURE

Les **"25 OF - 25 BF"** sont munis d'une unique sonde NTC pour le contrôle de la température de chauffage. La sonde fait fonction de l'aquastat limite en établissant l'extinction du brûleur lorsque la température relevée est supérieure à 85°C; la température de redémarrage est fixée à 80°C. La sonde effectue également fonction antigel en permettant l'allumage de la chaudière quand la température relevée est inférieure à 6°C.
Avec la sonde (SM) à l'arrêt, la chaudière ne fonctionne dans aucun des deux services. Les valeurs de résistance (Ω) obtenues sur la sonde selon les variations de température sont reportées sur le *Tableau 2*.

TABLEAU 2

Température (°C)	Résistance (Ω)
20	12.764
30	8.579
35	7.102
40	5.915
45	4.955
50	4.173
55	3.533
60	3.006
70	2.208
80	1.650

3.3 APPAREILLAGE ELECTRONIQUE

L'allumage et la détection de la flamme sont contrôlés par une électrode placée sur le brûleur qui assurent un maximum de sécurité et interviennent, en cas d'extinction accidentelle ou de manque de gaz, dans la seconde qui suit.

3.3.1 Cycle de fonctionnement

Tourner la poignée du sélecteur sur été ou hiver en vérifiant, à l'aide des voyants allumés, la présence de tension.
L'allumage du brûleur s'effectue normalement dans 10 secondes max.
Il peut y avoir des pannes d'allumage relevées par le signal de blocage de l'appareillage, qui peuvent être résumées de la façon suivante:

- **Manque de gaz**
  L'appareillage effectue régulièrement le cycle en envoyant la tension sur l'électrode d'allumage qui continue à décharger pendant 10 secondes max. sans que le brûleur ne s'allume, l'appareillage se bloque.
  Cela peut se produire au premier allumage ou après une longue période d'inactivité à cause de la présence d'air dans la

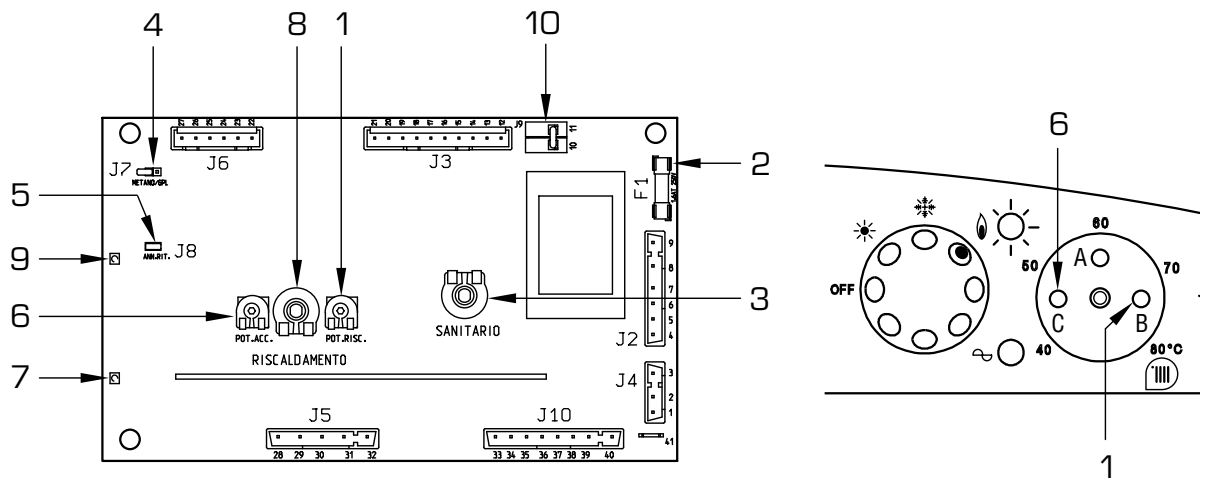

LEGENDE
1 Trimmer "Puissance chauffage"
2 Fusible (F 1,6A)
3 Potentiomètre sanitaire
4 Connecteur "METHANE/GPL "
5 Connecteur "Annulation retards"
6 Trimmer "Puissance allumage"
7 Diode rouge de blocage
8 Potentiomètre chauffage
9 Diode bicouleur verte/orange
10 Connecteur "TA"

NOTE: Pour accéder ou trimmer de réglage (1) et (6) enlever la poignée du potentiomètre chauffage.

Fig. 11

tuyauterie. Cet inconvénient peut être également causé par le robinet du gaz qui est fermé ou par une des bobines de la vanne dont l'enroulement est interrompu empêchant ainsi l'ouverture de cette dernière.

– **L'électrode n'émet pas de décharge**
Dans la chaudière on remarque seulement l'ouverture du gaz au brûleur et au bout de 10 secondes l'appareillage se bloque.
Cela peut dépendre du fait que le câble électrique est interrompu ou n'est pas convenablement fixé à la borne de l'appareillage. L'électrode est à la masse ou est gravement détériorée, il faut la remplacer. L'appareillage est défectueux.

En cas de manque de tension subit, le brûleur s'arrête immédiatement; dès que la tension est rétablie, la chaudière se remettra automatiquement en marche.

3.4 DISPOSITIF FUMEES "25 OF"

C'est une sécurité contre le reflux des fumées dans la pièce à cause d'un manque d'efficacité ou de l'obturation partielle du carneau (15 fig. 3).
Il bloque le fonctionnement de la vanne du gaz lorsque le reflux des fumées dans la pièce est continu et en quantités telles qu'il devient dangereux.
L'intervention du dispositif provoque l'arrêt de l'appareillage faute d'allumage du brûleur; dans ce cas, il faut tourner la poignée du sélecteur sur la position ( ) pour que la chaudière démarre de nouveau automatiquement.
Si la chaudière se bloque continuellement, il faudra contrôler minutieusement le carneau, en effectuant des modifications et en prenant les précautions nécessaires afin de lui rendre son efficacité.

3.5 PRESSOSTAT FUMEES "25 BF"

Le pressostat est étalonné à l'usine aux valeurs (4,5-6 mm H2O) et il est en mesure de garantir la fonctionnalité de la chaudière même avec des tuyauteries d'aspiration et d'évacuation à la limite maximum de longueur permise (9 fig. 3). Des impuretés et des condensations peuvent se former pendant la saison froide et empêcher le démarrage de la chaudière.

3.6 SOUPAPE DE SECURITE REGULATRICE DE FLUX

La chaudière est fournie avec flussostat (3 fig. 3) qui intervient, en bloquant le fonctionnement du brûleur, s'il ne relève pas de circulation d'eau dans le circuit primaire (> 400 l/h). Pour rétablir le fonctionnement du brûleur, vérifier la pression d'installation, le fonctionnement de la pompe et celui du flussostat.

3.7 FONCTION ANTIBLOCAGE POMPE

La fiche électronique met en marche la pompe pour un temps de 2 seconds après 24 heures d'inactivité de la chaudière, célà pour éviter phénomènes de bloc de la pompe même.

3.8 DEPRESSION DISPONIBLE A L' APPAREIL

La hauteur d'élévation résiduelle pour l'installation de chauffage est représentée, en fonction du débit, sur le graphique fig. 12.

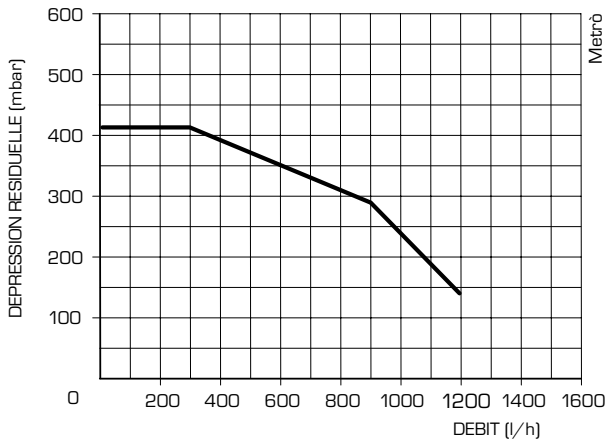

Fig. 12

3.8 HORLOGE DE PROGRAMMATION (option)

Le tableau de commande permet l'utilisation d'une horloge de programmation livrée sur demande code 8092203.
Pour effectuer le montage ôter du tableau de commande le couvercle du logement et, lorsque le tableau est ouvert, fixer l'horloge au tableau avec les vis de série.
Enlever le faston qui raccorde la borne 3 du sélecteur OFF/ETE/HIV./DEBLOCAGE et le brancher sur la borne 3 de l'horloge.

Effectuer ensuite les connexions électriques comme cela est indiqué sur le schéma (fig. 13).

3.9 RACCORDEMENT ELECTRIQUE INSTALLATIONS EN ZONE

Utiliser une ligne électrique à part sur laquelle on devra brancher les thermostats ambiants avec les vannes et les pompes de zone correspondants. La connexion des micro et des contacts relais doit être effectuée sur les bornes 10-11 (TA) de la carte électronique après avoir ôté le pont existant (fig. 14).

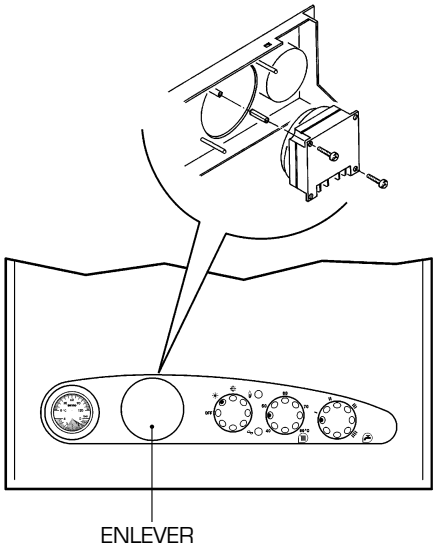

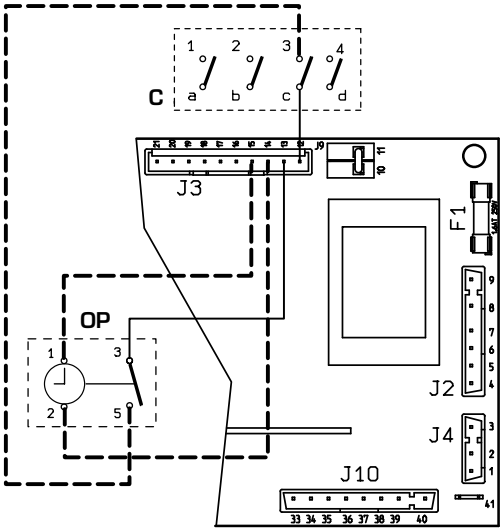

LEGENDE
OP Horloge de programmation
C Sélecteur OFF/ETE/HIV./DEBLOCAGE

Fig. 13

LEGENDE
TA-TA1 Thermostat ambiant de zone
VZ-VZ1 Vanne de zone
R-R1 Relais de zone
CR-CR1 Contact relais ou microvanne de zone
P-P1 Pompe de zone

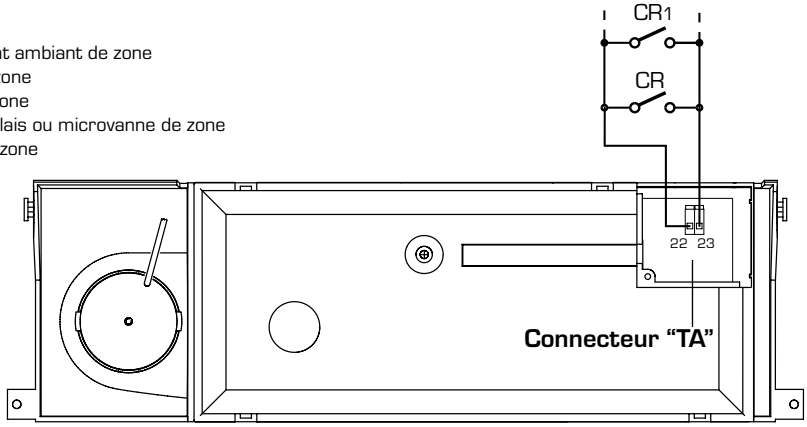

1. CIRCUIT AVEC VANNES DE ZONE

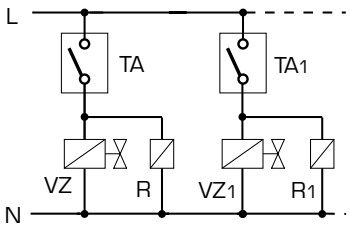

2. CIRCUIT AVEC POMPES DE ZONE

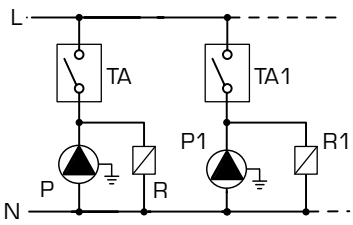

NOTA: Les relais ne seront employés que si les soupapes de zone ne sont pas munies de micros.

Fig. 14

4 UTILISATION ET ENTRETIEN

4.1 REGLAGE DE LA TEMPERATURE DE L'EAU SANITAIRE

Le système avec potentiomètre pour le réglage de la température de l'eau sanitaire, avec un champ d'étalonnage allant de 40 à 60°C, offre un double avantage:

1) La chaudière s'adapte parfaitement à n'importe quel type d'installation sanitaire qu'il s'agisse de système de mélange de type mécanique ou thermostatique.
2) La puissance thermique est dosée en fonction de la température demandée et permet ainsi d'obtenir une économie sensible de combustible.

NOTE: Afin d'éviter tout malentendu, nous rappelons que la valeur obtenue par le produit de la différence de température (°C) entre la sortie et l'entrée de l'eau sanitaire dans la chaudière, pour un débit horaire mesuré au robinet d'alimentation (l/h), ne devra jamais dépasser la puissance utile développée par la chaudière.
Pour mesurer et contrôler le débit et la température de l'eau sanitaire, utiliser des instruments spéciaux, en tenant compte des dispersions de chaleur qui se produisent pendant le trajet de tuyauterie de la chaudière au point de mesure.

4.2 REGLAGE DU DEBIT SANITAIRE

Pour régler le débit d'eau sanitaire il faudra intervenir sur le régulateur de débit de la vanne pressostatique (5 fig. 15).
Nous rappelons que les débits et les températures d'utilisation d'eau chaude sanitaire correspondantes, indiqués au point 1.3 ont été obtenus en positionnant le sélecteur de la pompe de circulation sur la valeur maximum.
En cas de réduction du débit d'eau sanitaire il faut procéder au nettoyage du filtre monté à l'entrée de la vanne pressostatique (3 fig. 15).
On ne peut y accéder qu'après avoir fermé le robinet d'interception d'eau froide sanitaire monté sur le corps.

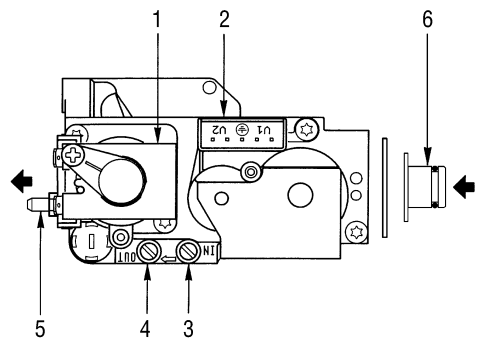

LEGENDE
1 Modulateur
2 Bobines EV1-EV2
3 Prise de pression en amont
4 Prise de pression en aval
5 Prise VENT
6 Diaphragme gaz

Fig. 16

TABLEAU 3

Type de gaz	Pression max. brûleur	Courant modulateur	Pression min. brûleur	Courant modulateur
	mbar	mA	mbar	mA
G 20/ G 25	9/11	130	2	0
G 30	25	165	5	0
G 31	32	165	5	0

4.3 VANNE DU GAZ

Les **"25 OF - 25 BF"** sont produits en série avec la vanne gaz modèle HONEYWELL VK 4105M (fig. 16).
La vanne gaz est étalonnée sur deux valeurs de pression: maximum et minimum qui correspondent, en fonction du type de gaz, aux valeurs indiquées dans le *Tableau 3*.
L'étalonnage de la pression du gaz aux valeurs maximum et minimum est effectué par constructeur en ligne de production: nous déconseillons par conséquent de le modifier. Sauf si l'on passe d'un type de gaz d'alimentation (méthane) à un autre (butane ou propane) la modification de la pression de travail est consentie.
Cette opération devra obligatoirement être effectuée par un personnel agréé. Après avoir effectué la modification des pressions de travail, sceller les régulateurs.
Lors de l'étalonnage des pressions, il faut suivre un ordre préétabli en régland d'abord la pression MAXIMUM puis la pression MINIMUM.

4.3.1 Réglage pression maximum

Pour effectuer l'étalonnage des pressions minimum procéder de la manière suivante (fig. 17):
- Relier la colonne ou un manomètre à la prise de pression en aval de la vanne gaz.
- Enlever le capuchon en plastique du modulateur (1).
- Placer la poignée du potentiomètre sanitaire sur la valeur maximum.
- Allumer la chaudière en agissant sur le sélecteur à quatre voies et ouvrir le robinet d'eau chaude sanitaire.
- En se servant d'une clef fixe 9 tourner l'écrou (3) en recherchant la valeur de pression maximum indiquée dans le *Tableau 3*: pour réduire la pression tourner l'écrou dans le sens inverse des aiguilles d'une montre; pour augmenter la pression, tourner l'écrou dans le sens des aiguilles d'une montre.

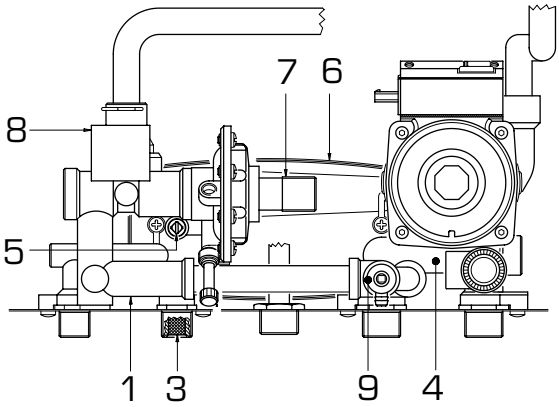

LEGENDE
1 Collecteur entrée-sortie sanitaire
3 Filtre sanitaire
4 Collecteur by-pass
5 Régulateur débit
6 Echangeur eau sanitaire
7 Micro-interrupteurs
8 Régulateur de flux
9 Vidange chaudière

Fig. 15

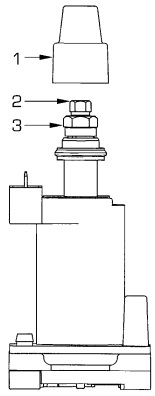

LEGENDE
1 Capuchon en plastique
2 Ecrou pression minimum
3 Ecrou pression maximum

Fig. 17

– Eteindre et rallumer plusieurs fois la chaudière en laissant le robinet d'eau chaude sanitaire ouvert et vérifier si la pression correspond aux valeurs indiquées dans le *Tableau 3*.

4.3.2 Réglage pression minimum

Après avoir effectué le réglage de la pression maximum, pour effectuer l'étalonnage de la pression minimum procéder de la façon suivante (fig. 17):
– Débrancher l'alimentation du modulateur.
– Avec la poignée du potentiomètre sanitaire placée sur la valeur maximum, le robinet d'eau chaude sanitaire ouvert et le brûleur allumé, en se servant d'une clef fixe 7, tourner l'écrou (2) en recherchant la valeur de pression minimum indiquée dans le *Tableau 3*; pour réduire la pression tourner l'écrou dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, pour augmenter la pression tourner l'écrou dans le sens des aiguilles d'une montre.
– Allumer et éteindre plusieurs fois la chaudière en laissant ouvert le robinet d'eau chaude et vérifier si la pression correspond aux valeurs indiquées dans le *Tableau 3*.
– Brancher de nouveau l'alimentation électrique sur le modulateur et remettre le capuchon (1).

4.4 REGLAGE DU POUVOIR CALORIFIQUE

Pour effectuer le réglage de la puissance de chauffage, en modifiant l'étalonnage de fabrication dont la valeur de puissance est d'environ 16 KW, il faut agir avec un tournevis sur le trimmer de puissance chauffage (1 fig. 11). Pour augmenter la pression de travail tourner le trimmer dans le sens des aiguilles d'une montre, pour diminuer la pression tourner le trimmer dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
Pour faciliter la recherche d'adaptation de la puissance de chauffage nous mettons à votre disposition les diagrammes pression/puissance rendement pour gaz naturel (méthane) et gaz butane ou propane (figg. 18 - 18/a - 18/b).

4.5 TRANSFORMATION GAZ

Pour le fonctionnement au gaz G30 ou G31, nous fournissons avec la chaudière un kit pour la transformation. Pour passer d'un gaz à un autre il faut agir comme suit (fig. 19):
– Fermer le robinet du gaz.
– Enlever le groupe brûleur.
– Remplacer les injecteurs principaux (6) livrée avec le kit, en intercalant la rondelle de cuivre (4); pour effectuer cette opération se servir d'une clef fixe de 7.
– Déplacer le pont du connecteur "GPL-MET" de la carte sur la position "GPL" (4 fig. 11).
– Pour l'étalonnage des valeurs de pression maximum et minimum du gaz, se

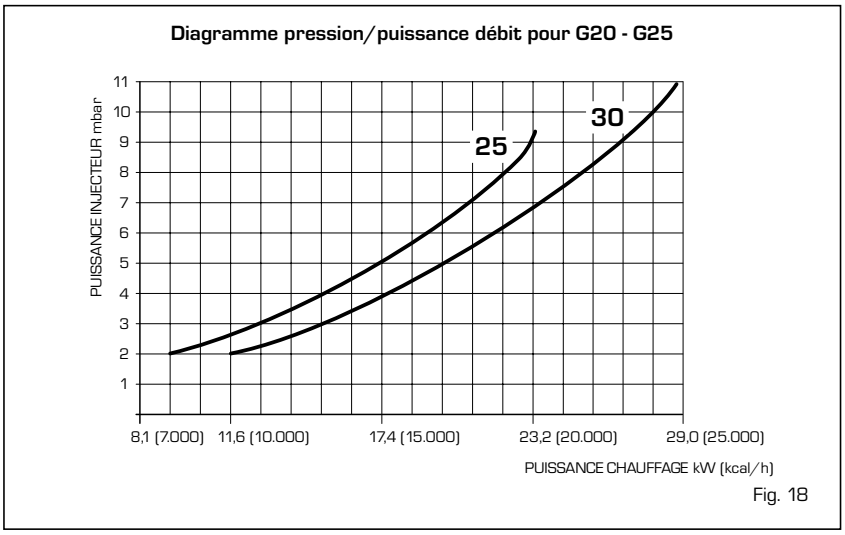

Fig. 18

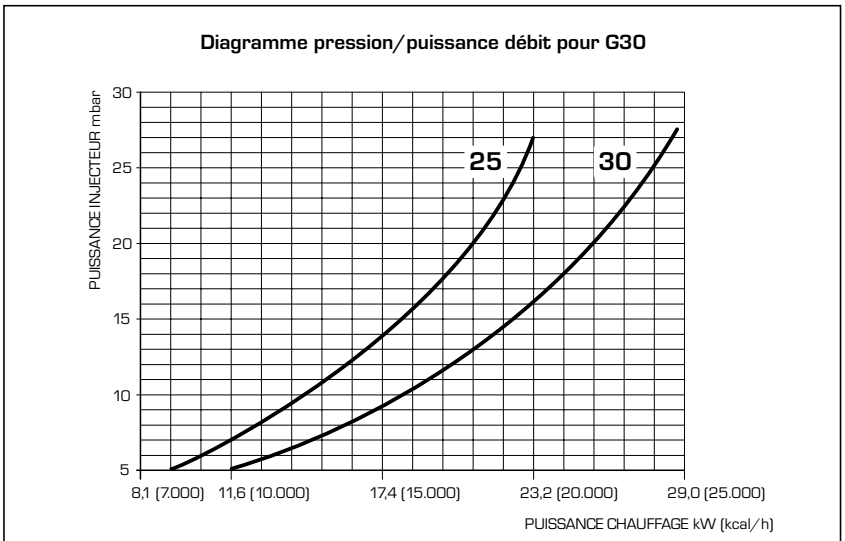

Fig. 18/a

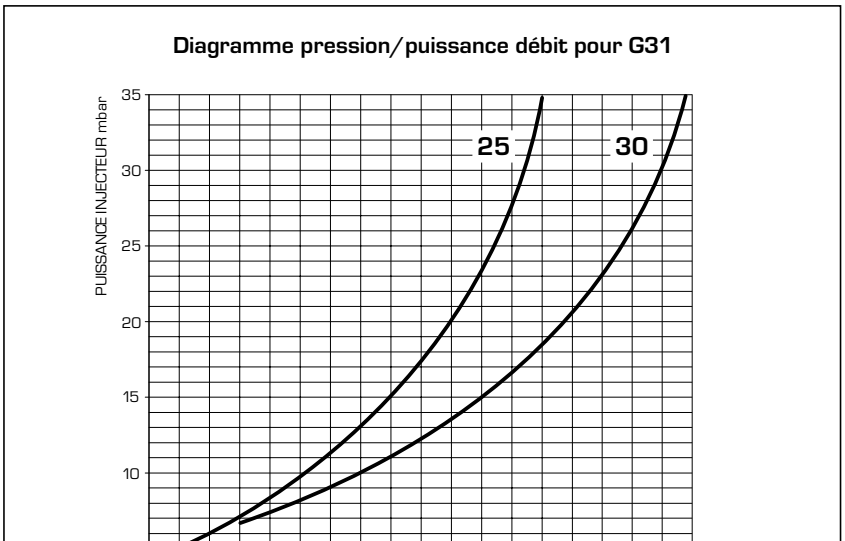

Fig. 18/b

LEGENDE
1 Raccord 1/2"
2 Contre-écrou 1/2"
3 Collecteur brûleurs
4 Rondelle ø 6,1
5 Brûleurs
6 Injecteur M6
7 Vis

ATTENTION : Pour garantir l'étanchéité, il faut toujours, quand on remplace les injecteurs, utiliser la rondelle (4) fournie dans le kit, même dans les groupes brûleurs dans lesquels elle n'est pas prévue.

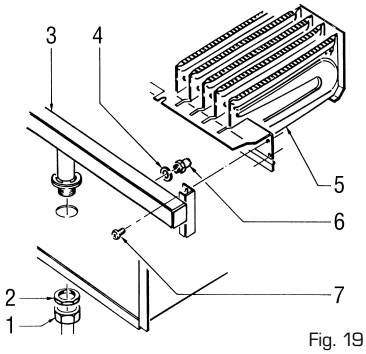

Fig. 19

conformer, en fonction du type de vannes de gaz utilisé, aux spécifications du point 4.3. **Après avoir modifié les pressions de travail sceller les régulateurs.**
- Une fois ces opérations terminées, couvrir, avec l'étiquette indiquant l'adaptation au type de gaz livrée avec le kit de transformation, les données équivalentes reportées sur la plaquette des caractéristiques.

NOTE: Après le montage, l'étanchéité de toutes les connexions gaz doit être testée au moyen d'eau savonneuse ou de produits spéciaux, en évitant d'employer des flammes libres. La transformation ne doit être effectuée que par un personnel agréé.

4.6 DEMONTAGE DU VASE D'EXPANSION

Pour démonter le vase d'expansion procéder de la façon suivante (fig. 20):
- Contrôler que l'eau de la chaudière a été vidée.
- Dévisser le raccord (1) et le contre-écrou (5).
- Soulever l'étrier avec le vase d'expansion (4).

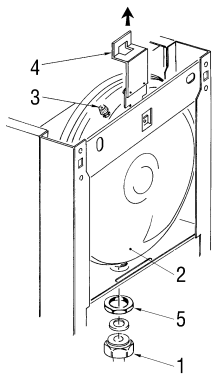

LEGENDE
1 Raccord 3/4"
2 Vase d'expansion
3 Vanne préchargée
4 Etrier
5 Contre-écrou 1/2"
Fig. 20

Avant de remplir l'installation, contrôler avec un manomètre relié à la vanne (3), que le vase d'expansion est effectivement préchargé à la pression de 0,8÷1 bar.

4.7 DEMONTAGE DE LA JAQUETTE

Pour entretenir plus facilement la chaudière, ou peut démonter complètement la jaquette en suivant ces simples instructions (fig. 21):
- Enlever les deux vis et les étriers (6) qui fixent le panneau frontal aux côtés.
- Tirer vers l'avant le panneau frontal (5) de façon à le décrocher des petits pivots encastrables placés sur les côtés.
- Dévisser les deux vis qui fixent le panneau d'instruments aux côtés.
- Dévisser les quatre vis qui fixent les côtés au support du panneau d'instruments.
- Pousser vers le haut les côtés (3) et (4) en les faisant glisser le long des encastrements se trouvant sur le châssis (2).

4.8 NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Il est obligatoire d'effectuer, à la fin de la saison de chauffage, le nettoyage ainsi que le contrôle de la chaudière en opérant de la manière suivante:
- Couper la tension à la chaudière et fermer le robinet d'alimentation du gaz.
- Procéder au démontage de la jaquette.
- Procéder au démontage du groupe brûleurs - tuyau du gaz.
- Pour le nettoyage, braquer un jet d'air vers l'intérieur des brûleurs de manière à faire sortir la poussière qui a pu s'accumuler.
- Procéder au nettoyage de l'échangeur de chaleur en enlevant la poussière et les éventuels résidus de combustion.
- Pour le nettoyage de l'échangeur de chaleur, comme pour le brûleur, ne jamais utiliser de produits chimiques ni de brosses en acier.
- S'assurer que la partie supérieure perforée des brûleurs ne présente pas d'incrustations.
- Pendant la phase de démontage et de montage du brûleur, il est recommandé de prêter attention aux électrodes d'allumage et de détection.
- Remonter les éléments que l'on ôtés de la chaudière en respectant la succession des phases.
- Vérifier la cheminée en s'assurant de la propreté du carneau.
- Contrôler le fonctionnement de l'appareillage et du brûleur principal.
- Après le montage, vérifier l'étanchéité de toutes les connexions de gaz au moyen d'eau savonneuse ou de produits appropriés et en évitant d'utiliser des flammes libres.
- Dans l'entretien du générateur il est recommandé de ne pas traiter avec chlorure de calcium le bloc en technyl.

L'entretien préventif et le contrôle du bon fonctionnement des appareillages et des systèmes de sécurité devront être effectués à la fin de chaque saison exclusivement par un personnel agréé.

4.8.1 Fonction ramoneur

Pour effectuer la vérification de combustion de la chaudière, tournez le sélecteur et laissez-le sur ( ) jusqu'au clignotement par intermittence du voyant bicoleur verte/orange (fig. 22). A partir de ce

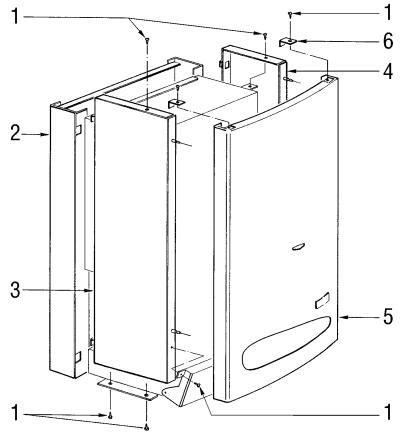

LEGENDE
1 Vis
2 Châssis
3 Côté gauche
4 Côté droit
5 Panneau frontal
6 Etrier de blocage
Fig. 21

moment, la chaudière commencera à fonctionner en chauffant à la puissance maximum (20.000) avec extinction à 80°C et rallumage à 70°C. **Avant d'activer la fonction ramoneur, assurez-vous que les vannes radiateur ou d'éventuelles vannes de zone sont ouvertes.** L'essai peut être exécuté même en mode de fonctionnement sanitaire. Pour l'effectuer, il suffit de prélever, après avoir activé la fonction ramoneur, de l'eau chaude d'un ou de plusieurs robinets. Même dans cet état la chaudière fonctionne à la puissance maximum, toujours avec le primaire contrôlé entre 80°C et 70°C. Durant l'essai, les robinets d'eau chaude doivent rester ouverts. Après avoir vérifié la combustion, éteindre la chaudière en tournant le sélecteur sur (**OFF**); ramenez ensuite le sélecteur sur la fonction désirée.

ATTENTION: La fonction ramoneur, se désactive automatiquement au bout de 15 minutes ou une fois la demande sanitaire atteinte.

4.8.2 Nettoyage du filtre circuit de chauffage (fig. 22/a)

Pour nettoyer le filtre, fermer les robinets d'interception départ/retour installation, débrancher l'alimentation sur le tableau de commande, démonter la jaquette et vider la chaudière (9 fig. 15) jusqu'à ce que l'hydromètre n'indique "zero". Placer un bac de récolter sous le filtre, dévisser le bouchon et nettoyer en éliminant les impuretés et les incrustations de calcaire.
Avant de remonter le bouchon avec le filtre, contrôler le joint torique.

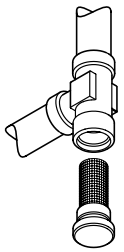

Fig. 22/a

4.9 ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Le brûleur ne s'allume pas et le circulateur fonctionne.
- Vérifier que la valeur de la pression sur l'hydrostat est comprise entre 1-1,2 bar.
- Le régulateur de flux est défectueux, il faut le remplacer.
- Obturation du filtre eau primaire par des imuretés (fig. 22/a): nettoyer.

Le brûleur principal ne démarre ni en prélèvement sanitaire ni en chauffage.
- Contrôler et, le cas échéant, remplacer le régulateur de flux.

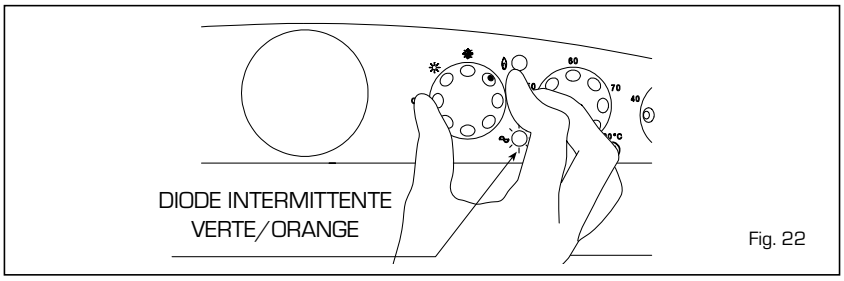

Fig. 22

- Le thermostat des fumées s'est déclenché, il faut débloquer l'appareillage.
- Vérifier que la tension arrive aux bobines de la vanne du gaz; vérifier son fonctionnement et, le cas échéant, le remplacer.
- Contrôler le bon fonctionnement du pressostat des fumées (vers. **"25 BF"**).
- Le ventilateur fonctionne mais à un nombre de tours réduit et sans activer le pressostat des fumées; il est donc nécessaire de le remplacer (vers. **"25 BF"**).
- Remplacer la carte électronique.

La chaudière s'allume mais elle se bloque au bout de 10 secondes.
- Contrôler que lors du branchement électrique, les positions des phases et du neutre ont bien été respectées.
- L'électrode de allumage/détection est défectueuse, il convient de la remplacer.
- L'appareillage est défectueux, il faut le remplacer.
- Remplacer la carte électronique.

La vanne du gaz ne module pas en phase sanitaire ni en phase de chauffage.
- La sonde est interrompue, il convient de la remplacer.
- L'enroulement du modulateur est interrompu.
- Contrôler que le courant arrivant au modulateur est conforme aux spécifications.
- Remplacer la carte si elle est défectueuse.

La chaudière émet des bruits ou des grésillements à l'échangeur.
- Contrôler que le circulateur n'est pas bloqué; procéder éventuellement à son remplacement.
- Libérer la couronne du circulateur des impuretés et des sédiments qui s'y sont accumulés.
- Le circulateur a grillé ou effectue un nombre de tours inférieur à la normale; procéder à son remplacement.
- Contrôler que la puissance de la chaudière est adaptée aux besoins réels de l'installation de chauffage.

La soupape de sécurité de la chaudière intervient fréquemment.
- Vérifier que le robinet de remplissage est fermé. Le remplacer s'il ne ferme pas parfaitement.
- Contrôler que la pression de chargement à froid de l'appareil n'est pas trop élevée; se conformer aux valeurs conseillées.
- Vérifier le tarage de la soupape de sécurité; la remplacer le cas échéant.
- Vérifier que le vase présente une capacité suffisante pour contenir l'eau de l'installation.
- Contrôler la pression de prégonflage du vase d'expansion.
- Le cas échéant, remplacer le vase défectueux.

L'hiver, les radiateurs ne chauffent pas.
- Le sélecteur OFF/ETE/HIV./DEBLOCAGE est en position d'été; le mettre en position d'hiver.
- Le thermostat ambiant est réglé trop bas ou doit être remplacé car il est défectueux.
- Les branchements électriques du thermostat ambiant ne sont pas corrects.
- Le micro-interrupteur de la vanne pressostatique est défectueux, il faut le remplacer.

Le brûleur principal brûle mal: flammes trop hautes, flammes jaunes.
- Vérifier que la pression du gaz au brûleur est régulière.
- Vérifier que les brûleurs sont propres.
- Vérifier que le conduit coaxial a été installé correctement (vers. **"25 BF"**).

Il se dégage une odeur de gaz non brûlés.
- Vérifier que la chaudière est bien propre.
- Vérifier que le tirage est suffisant.
- Vérifier que la consommation de gaz n'est pas excessive.

La chaudière fonctionne mais la température n'augmente pas.
- Vérifier que la consommation de gaz n'est pas inférieure à la valeur prévue.
- Vérifier que la chaudière est propre.
- Vérifier que la chaudière est proportionnée à l'installation de chauffage.

Dans la version "25 BF", le ventilateur ne démarre pas à la demande d'eau sanitaire ou de chauffage.
- S'assurer que le pressostat des fumées fonctionne normalement et que le contact relatif se trouve en condition de repos.
- Vérifier et, le cas échéant, libérer les petits tuyaux de raccordement du pressostat des fumées des impuretés et des condensations qui les obstruent.
- Il est nécessaire de remplacer le pressostat des fumées.
- Remplacer la carte électronique.

5 VUE ECLATEE

5.1 Chaudière 25 OF

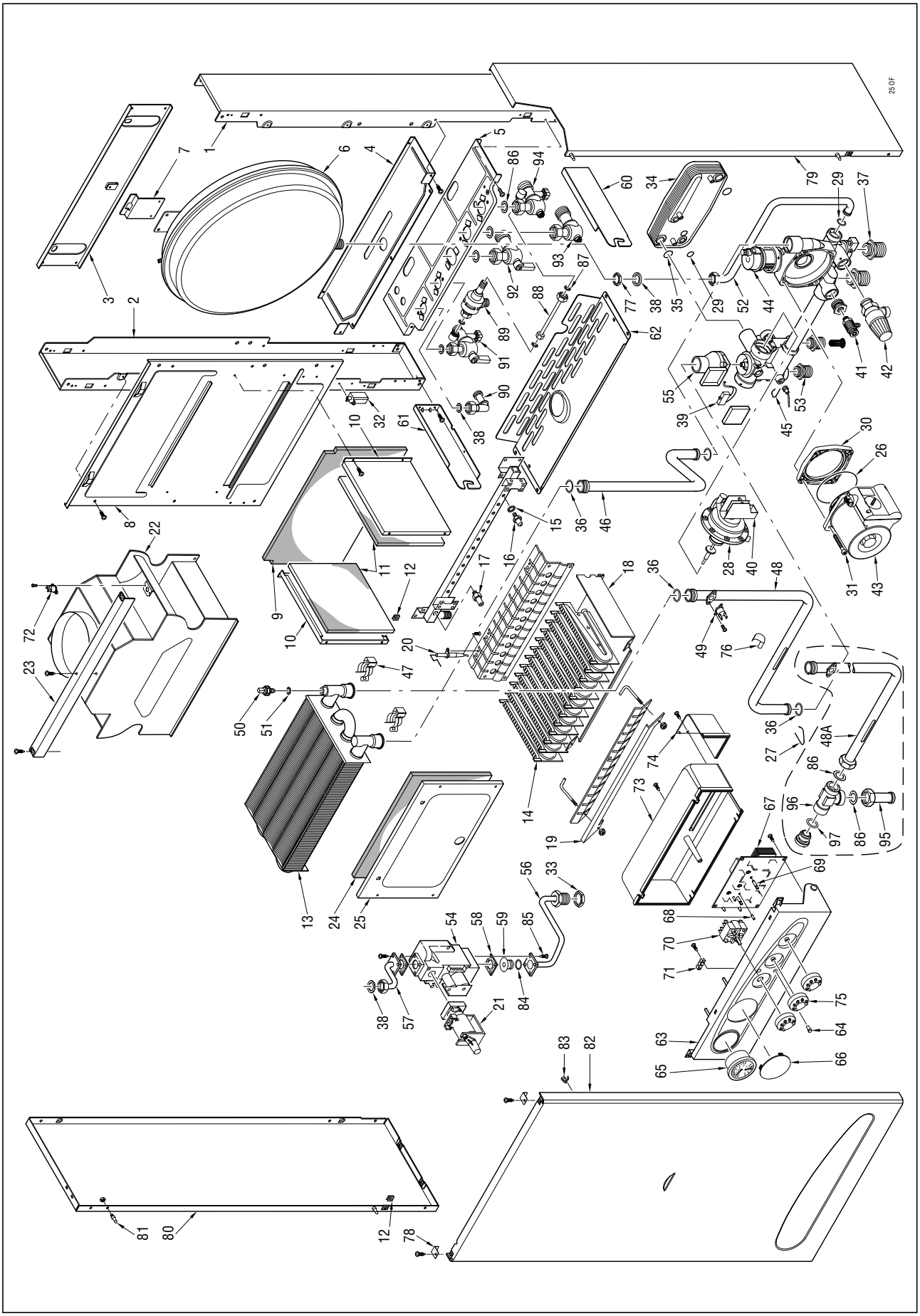

POS.		NO. CODE	DESCRIPTION
1		6138521	Elément droite châssis
2		6138621	Elément gauche châssis
3		6138700	Elément superieur châssis
4		6255420	Support inférieur vase d'expansion
5		6138806	Elément inferieur châssis
6	•	5139110	Vase d'expansion l.7 - 1/2" M
7		6140004	Support vase d'expansion
8		6139310	Paroi arrière
9		6139721	Isolation arrière chambre de comb.
10		6139410	Panneau latéral chambre combustion
11		6139720	Calorifuge latéral chambre combustion
12	•	2013302	Plaquette pour vis à tôle
13	•	6174229	Echangeur gaz/eau
14		5140500	Ensemble brûleurs pour gaz naturel
15		6022004	Rondelle cuivre Ø 6
16		6154402	Injecteur Ø 130 M6 gaz naturel
16 A		6154401	Injecteur Ø 0,75 M6 gaz liquide
17		6023100	Prise de pression 1/8"
18		6175103	Panneau de protection brûleurs
19		6148223	Cornièr protéction antirradiation
20	•	6235924	Electrode allumage-ionisation
21		6242404	Modureg type Honeywell V7335A
22		5167510	Ensemble chambre à fumées
23		6009513	Support côtés jaquette
24		6139759	Calorifuge avant pour chambre comb.
25		6139607	Panneau avant pour chambre combustion
26	•	6226416	Joint OR Ø 75,87x2,62 pour Myson
26 A	•	6028705	Joint EP709 pour Dab
27	•	6226602	Ressort de fixation tuyaux
28	•	6281504	Vanne de déviat. à pression d'eau
29	•	6226414	Joint OR 117 Ø 13,1x2,62 EP851
30		6281520	Bride + OR pour moteur Myson
30 A		6281521	Bride + OR pour moteur Dab
31		2000201	Vis M5x40
32	•	6098304	Transformateur d'allumage
33		6146302	Contre-écrou 3/4" en laiton
34	•	6281508	Kit echangeur à 12 plaques
35		6226421	Joint OR Dalmar R12
36	•	6226412	Joint OR Dalmar AN13 (3068)
37		6281500	Raccord 3/4"
38		2030227	Joint Ø 12x18x2
39	•	6131401	Micro pour fluxostat
40		6104103	Support micro vanne de déviation
41	•	6017210	Purgeur manuel 1/4"
42	•	6040201	Soupape de sécurité + joint OR - 3 bar
43	•	6272300	Moteur pompe CP 53 Myson
43 A	•	6272301	Moteur pompe VA 55 Dab
44	•	6013101	Purgeur d'air automatique
45		6226605	Ressort de fixation
46		6264811	Tuyau retour chauffage
47	•	6226601	Ressort de liaison échangeur
48		6264711	Tuyau départ installation
			jusqu'à matr. 3306075152
48 A		6264750	Tuyau connex. echangeur-filtre chauff.
			de la matr. 3306075153
49	•	6146701	Aquastat de sécurité 100°C
50	•	6231351	Sonde plongée
51	•	6022010	Joint sonde
52		6227620	Tuyau liaison vase expansion
53		6281501	Raccord 1/2"
54	•	6243804	Vanne gaz type Honeywell VK4105M
55	•	6281502	Piecès detacheés fluxostat
56		6226831	Tuyau entrée gaz
57		6226933	Tuyau raccordement vanne gaz-brûleur
58	•	6162401	Joint pour vanne gaz
59	•	6093370	Diaphragme gaz Ø 4,6 en latoin
60		6250010	Support droit du tableau de bord
61		6250110	Support gauche du tableau de bord
62		6219570	Panneau de fermeture inférieur
63		6271901	Tableau de bord
64		6044022	Couvercle pour signaleur lumineux
65		6217002	Thermomanomètre
66		6247314	Bouchon pour régulation
67	•	6230687	Plaque éléctronique avec allumage
68	•	6201501	Arbre pour trimmer Ø 5
69	•	6201502	Arbre pour trimmer Ø 6
70	•	6260701	Commutateur rotatif
71		2211610	Bornier à 6 fast-on
72	•	6146714	Aquastat fumées 75°C
73		6272000	Protéction tableau de bord
74		6272100	Couvercle raccord. therm. d'ambiance
75	•	6230920	Poignée Ø 40
76		2051100	Ressort de fixation capillaires
77		6146330	Contre-écrou 1/2" pour vase d'expans.
78		6250300	Support de fixation panneau antérieur
79		6271250	Côté droite de la jaquette
80		6271150	Côté gauche de la jaquette
81		2003000	Piton M5 Zn
82		6271350	Panneau avant de la jaquette
83		2015000	Ressort M0/A8
84	•	6226415	Joint OR 108 Ø 8,72x1,78
85		2000716	Vis T.C.B. M4x8 Acc. Zn.
86		2030228	Joint Ø 17x24x2
87		2030225	Joint Ø 5,5x11x2
88		6227902	Tuyau de raccordement déconnecteur
89		6257010	Déconnecteur hydraulique
90		6142340	Courbe 1/2" M x 1/2" F
91		6177510	Robinet 1/2"M - 1/2"F
92		6177509	Robinet gaz 3/4"
93		6177507	Robinet 3/4"M - 3/4"F
94		6177508	Robinet 3/4"M - 3/4"F
95		6264751	Tuyau depart collecteur-fluxostat
			de la matr. 3306075153
96		6295500	Filtre chauffage 3/4"M x 3/4"M
			de la matr. 3306075153
97		6226429	Joint OR Dalmar 121
			de la matr. 3306075153
		5187233	Tableau de bord complet
		5187303	Groupe hydraulique en Technyl
		6127210	Cable d'alimentation
		6278624	Connecteur à 5 bornes Stocko J5
		6278645	Connecteur à 10 bornes Lumberg J3
		6278646	Connecteur à 6 bornes Stocko J2
		6278662	Connecteur câblé à 6 bornes Lumberg J6
		6293514	Connecteur à 8 bornes Stocko J10
	•	5144703	Set de transf.à GPL
		5185403	Set de transf.à gaz nat. 25-30 kW
		6259501	Prise de l'air/fumées + joint OR
	•	6233506	Fusible Ø 5x20 T1,6A 250V
	•	6281506	Kit joint OR pour groupe hydraulique
		6281507	Kit goupille OR pour groupe hydraul.

• Composants recommandés à stocker

5.2 Chaudière 25 BF

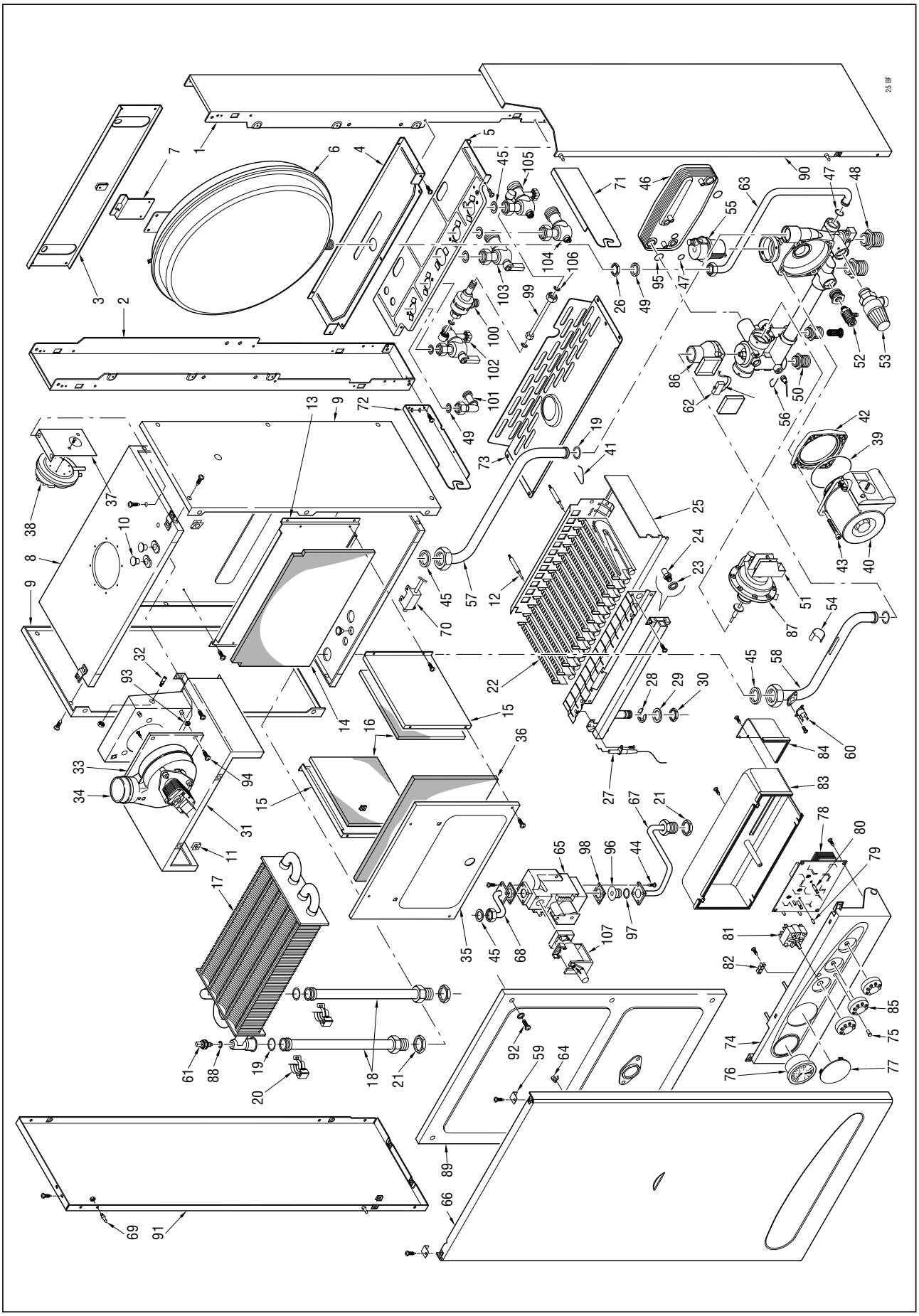

POS.		NO. CODE	DESCRIPTION
1		6138521	Elément droite châssis
2		6138621	Elément gauche châssis
3		6138700	Elément superieur châssis
4		6255420	Support inférieur vase d'expansion
5		6138806	Elément inferieur châssis
6	•	5139110	Vase d'expansion l.7 - 1/2" M
7		6140004	Support vase d'expansion
8		6266001	Paroi postérieur chambre étanche
9		6266110	Paroi latér. droite/gauche ch. étanche
10		6119313	Bouchon en plastique Ø 10
11	•	2013302	Plaquette pour vis à tôle
12		6223200	Goujon de centrage
13		6266601	Plaque de support côtés chambre comb.
14		6139721	Isolation arrière chambre de comb.
15		6139410	Panneau latéral chambre combustion
16		6139720	Calorifuge latéral chambre combustion
17		6174227	Echangeur gaz/eau
18	•	6265101	Tuyau entrée-sortie echangeur
19	•	6226412	Joint OR Dalmar AN13 (3068)
20	•	6226601	Ressort de liaison échangeur
21		6146302	Contre-écrou 3/4" en laiton
22		5172700	Ensemble brûleur pour gaz naturel
23		6022004	Rondelle cuivre Ø 6
24		6154402	Injecteur Ø 130 M6 gaz naturel
24	A	6154401	Injecteur Ø 0,75 M6 gaz liquide
25		6175103	Panneau de protection brûleurs
26		6146330	Contre-écrou 1/2" pour vase d'expans.
27	•	6235924	Electrode allumage-ionisation
28		2034000	Anneau de blocage nourrice brûleur
29		2030015	Rondelle plane Ø 21x37 Zn
30		6146301	Contre-écrou 1/2" en laiton
31		5174510	Ensemble chambre à fumées
32		6235801	Prise de pression M6
33		6229209	Flange support pour le ventilateur
34	•	6225612	Ventilateur EV-100/2C
35		6139606	Panneau avant pour chambre combustion
36		6139754	Calorifuge avant pour chambre comb.
37		6229101	Support pressostat
38	•	6225707	Pressostat Huba type 605.99.433
39	•	6226416	Joint OR Ø 75,87x2,62 pour Myson
39	A •	6028705	Joint EP709 pour Dab
40	•	6272300	Moteur pompe CP 53 Myson

POS.		NO. CODE	DESCRIPTION
40	A •	6272301	Moteur pompe VA 55 Dab
41	•	6226602	Ressort de fixation tuyaux
42		6281520	Bride + OR pour moteur Myson
42	A	6281521	Bride + OR pour moteur Dab
43		2000201	Vis M5x40
44		2000716	Vis T.C.B. M4x8 Acc. Zn.
45		2030228	Joint Ø 17x24x2
46	•	6281508	Kit echangeur à 12 plaques
47	•	6226414	Joint OR 117 Ø 13,1x2,62 EP851
48		6281500	Raccord 3/4"
49		2030227	Joint Ø 12x18x2
50		6281501	Raccord 1/2"
51		6104103	Support micro vanne de déviation
52	•	6017210	Purgeur manuel 1/4"
53	•	6040201	Soupape de sécurité + joint OR - 3 bar
54		2051100	Ressort de fixation capillaires
55	•	6013101	Purgeur d'air automatique
56		6226605	Ressort de fixation
57		6264810	Tuyau retour chauffage
58		6264710	Tuyau départ installation
59		6250300	Support de fixation panneau antérieur
60	•	6146701	Aquastat de sécurité 100°C
61	•	6231351	Sonde plongée
62	•	6131401	Micro pour fluxostat
63		6227620	Tuyau liaison vase expansion
64		2015000	Ressort M0/A8
65	•	6243804	Vanne gaz type Honeywell VK4105M
66		6271350	Panneau avant de la jaquette
67		6226831	Tuyau entrée gaz
68		6226932	Tuyau raccordement vanne gaz-brûleur
69		2003000	Piton M5 Zn
70	•	6098304	Transformateur d'allumage
71		6250010	Support droit du tableau de bord
72		6250110	Support gauche du tableau de bord
73		6219570	Panneau de fermeture inférieur
74		6271901	Tableau de bord
75		6044022	Couvercle pour signaleur lumineux
76		6217002	Thermomanomètre
77		6247314	Bouchon pour régulation
78		6230687	Plaque éléctronique avec allumage
79	•	6201501	Arbre pour trimmer Ø 5
80	•	6201502	Arbre pour trimmer Ø 6

POS.		NO. CODE	DESCRIPTION
81	•	6260701	Commutateur rotatif
82		2211610	Bornier à 6 fast-on
83		6272000	Protéction tableau de bord
84		6272100	Couvercle raccord. therm. d'ambiance
85	•	6230920	Poignée Ø 40
86	•	6281502	Piecès detacheés fluxostat
87	•	6281504	Vanne de déviat. à pression d'eau
88	•	6022010	Joint sonde
89		6228871	Ensemble porte antér. chambre étance
90		6271250	Côté droite de la jaquette
91		6271150	Côté gauche de la jaquette
93		2016020	Ecrou M4
94		2000715	Vis TCB M4x10
95		6226421	Joint OR Dalmar R12
96	•	6093370	Diaphragme gaz Ø 4,6 en latoin
97	•	6226415	Joint OR 108 Ø 8,72x1,78
98	•	6162401	Joint pour vanne gaz
99		6227902	Tuyau de raccordement déconnecteur
100		6257010	Déconnecteur hydraulique
101		6142340	Courbe 1/2" M x 1/2" F
102		6177510	Robinet 1/2"M - 1/2"F
103		6177509	Robinet gaz 3/4"
104		6177507	Robinet 3/4"M - 3/4"F
105		6177508	Robinet 3/4"M - 3/4"F
106		2030225	Joint Ø 5,5x11x2
107		6242404	Modureg type Honeywell V7335A
		5187232	Tableau de bord complet
		5187303	Groupe hydraulique en Technyl
		6127210	Cable d'alimentation
		6278644	Connecteur à 6 bornes Lumberg
		6278645	Connecteur à 10 bornes Lumberg
		6278646	Connecteur à 6 bornes Stocko
		6278648	Connecteur à 5 bornes Stocko
		6293513	Connecteur à 8 bornes Stocko
		6259502	Prise fumées pour tuyaux coax. + joint
	•	5144703	Set de transf.à GPL
		5185403	Set de transf.à gaz nat. 25-30 kW
	•	6233506	Fusible Ø 5x20 T1,6A 250V
	•	6281506	Kit joint OR pour groupe hydraulique
		6281507	Kit goupille OR pour groupe hydraul.
		1010100	Gaine en HT/Armaflex 8,9x17

• Composants recommandés à stocker

INSTRUCTIONS DESTINEES A L'UTILISATEUR

MISE EN GARDE

- *En cas de panne et/ou de dysfonctionnement de l'appareil, le désactiver et s'abstenir de toute tentative de réparation ou d'intervention directe. S'adresser rapidement au personnel technique agréé.*
- *L'installation de la chaudière ainsi que toute autre intervention d'assistance et d'entretien doivent être effectuées par un personnel qualifié. Il est strictement interdit d'altérer les dispositifs scellés par le contructeur.*
- *Il est formellement interdit d'obstruer ou de réduire les dimensions de l'ouverture d'aération du local où est installé l'appareil. Les ouvertures d'aération sont indispensables pour garantir une bonne combustion.*

ALLUMAGE ET FONCTIONNEMENT

ALLUMAGE DE LA CHAUDIERE (fig. 23)

Ouvrir le robinet du gaz et allumer l'appareil en tournant la poignée du sélecteur en position été ☀ .
L'éclairage du voyant vert de signalement permet de vérifier la présence de tension dans l'appareil.

- Avec la poignée du sélecteur en position été ☀ , la chaudière se mettra en marche à la demande d'eau chaude sanitaire en se plaçant à la puissance maximale pour obtenir la température que vous avez sélectionnée. Dès lors, la pression du gaz variera automatiquement et de manière continue pour maintenir constante la température requise.
- Avec la poignée du sélecteur en position hiver ❄ , la chaudière, une fois atteinte la température programmée sur le potentiomètre de chauffage, commencera à moduler automatiquement de manière à fournir à l'installation la puissance effective requise.
  C'est l'intervention du thermostat ambiant ou du chrono-thermostat qui arrêtera le fonctionnement de la chaudière.

REGLAGE DES TEMPERATURES (fig. 24)

- Le réglage de la température de l'eau sanitaire s'effectue en actionnant la poignée du potentiomètre sanitaire qui possède une amplitude de 40° à 60°C .
- Le réglage de la température de chauffage s'effectue en actionnant la poignée de chauffage qui possède une amplitude de 40° à 80°C.
  Pour garantir le rendement optimal du générateur, il est conseillé de ne pas descendre au-dessous d'une température minimale de travail de 50°C.

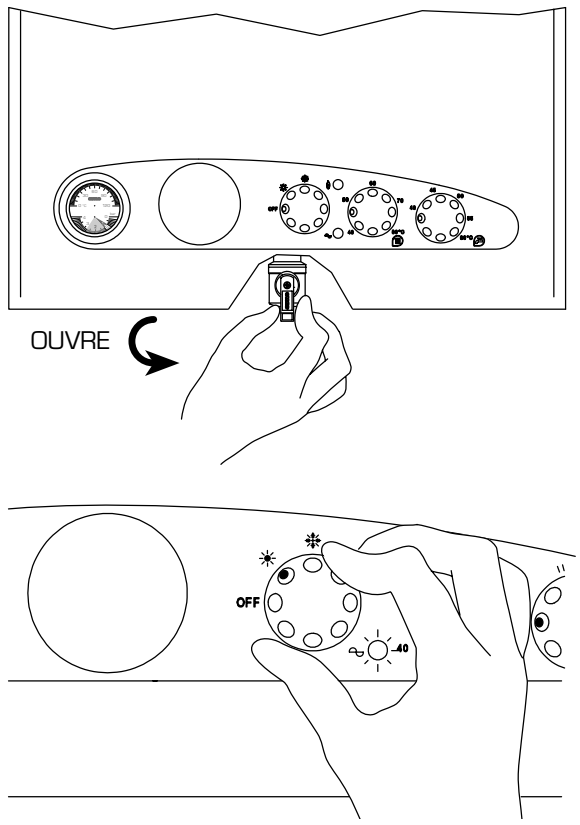

Fig. 23

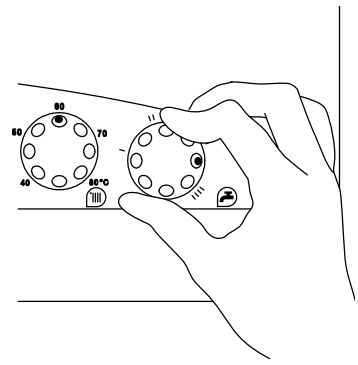

Fig. 24

DEBLOCAGE DE L'APPAREILLAGE ELECTRONIQUE (fig. 25)

Si le brûleur ne s'allume pas, le voyant rouge signalant le blocage s'éclairera.
Pour retenter d'allumer la chaudière, il faudra faire tourner la poignée du sélecteur OFF/ETE/HIV./DESBLOCAGE en position et la relâcher aussitôt pour la remettre en fonction été ☀ ou hiver ❄ .
Si la chaudière devait se bloquer de nouveau, faire appel au personnel technique agréé.

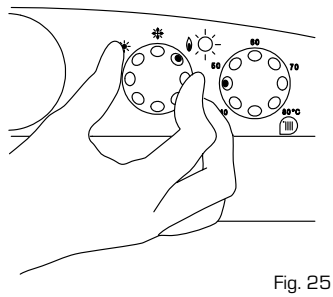

Fig. 25

EXTINCTION DE LA CHAUDIERE

Pour éteindre la chaudière, placer la poignée du sélecteur en position OFF et fermer le robinet du conduit d'alimentation du gaz si le générateur doit rester au repos pendant une longue période (fig. 23).

REMPLISSAGE DE L'INSTALLATION

Contrôler périodiquement que el thermomanomètre affiche des valeurs de pression comprises entre 1 et 1,2 bar (échelle de couleur bleue) lorsque l'appareil est froid.
Si l'indice du thermomanomètre se trouve au-dessous de l'échelle de couleur bleue, la chaudière ne fonctionne pas. Pour rétablir le fonctionnement, reporter l'indice du thermomanomètre à l'intérieur de l'échelle de couleur bleue (fig. 26).
Si la pression est montée au-delà de la limite prévue, purger la partie excédentaire en actionnant la petite soupape de purge de l'un des radiateurs.
L'échelle de couleur bleue indique le champ de travail avec l'installation de chauffage en fonction.
Si la pression dépasse les valeurs de l'échelle de couleur bleue, provoquant ainsi le déclenchement de la soupape de sécurité, faire appel au personnel technique agréé.

DISPOSITIFS DES FUMEES "25 OF"

Il s'agit d'une sécurité contre le reflux des fumées dans le local dû à l'inefficacité ou à l'obturation partielle du carneau.
Elle se déclenche pour bloquer le fonctionnement de la vanne du gaz lorsque le rejet des fumées dans le local est continu et en quantité telle qu'il représente un danger.
L'intervention de ce dispositif provoque le blocage de l'appareil en raison du non-allumage du brûleur; dans un tel cas, il convient de tourner la poignée du sélecteur en position (fig. 25) et de la relâcher aussitôt en la replaçant sur la fonction été ou hiver .
Si le blocage de la chaudière devait se répéter, il sera nécessaire de faire appel au personnel technique agréé.

TRANSFORMATION DU GAZ

S'il devait être nécessaire de transformer la chaudière pour la faire fonctionner avec un gaz différent de celui pour lequel elle a été conçue, s'adresser exclusivement au personnel technique agréé.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Il est obligatoire d'effectuer le nettoyage et le contrôle de la chaudière à la fin de la saison de chauffage.

L'entretien préventif et le contrôle du bon fonctionnement des appareillages et des systèmes de sécurité devront être effectués à la fin de chaque saison exclusivement par un personnel agréé. La chaudière est équipée d'un câble électrique d'alimentation qui, en cas de remplacement, devra être demandé à le costructeur.

HORLOGE DE PROGRAMMATION (option)

Avec le sélecteur en position **"AUTO"**, on peut régler automatiquement le fonctionnement de la chaudière sur les niveaux de températures et pour les tranches horaires programmées et, en condition de marche, le second sélecteur doit se trouver en position **"RUN"** (marche).
Modalités de programmation:

- **Programmation de l'heure** (fig. 27)
  Déplacer le sélecteur sur la position "" pour modifier l'heure qui apparaît sur l'afficheur en appuyant sur le bouton **"h"**; pour modifier les minutes, appuyer sur le bouton **"m"**.
  Pour programmer le jour, appuyer sur le bouton **"1...7"** jusqu'à ce que la flèche se positionne sur le jour choisi (1 = lundi ... 7 = dimanche).

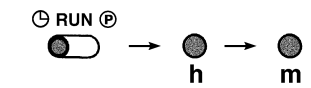

Fig. 27

- **Sélection du programme** (fig. 28)
  Le programmateur dispose de huit programmes d'allumage et de huit programmes d'extinction.
  Pour faciliter l'utilisation, le programmateur a déjà défini trois programmes d'allumage et trois programmes d'extinction pour tous les jours de la semaine, comme cela figure dans le tableau ci-dessous:

Programme	Heure allumage	Heure extinction
1	06,00	-
2	-	09,00
3	12,00	-
4	-	14,00
5	18,00	-
6	-	22,00

NOTE: les programmes du 7 au 15 ne sont pas sélectionnés.

Pour sélectionner des programmes différents de ceux qui sont déjà proposés, il est nécessaire de déplacer le sélecteur sur la position **"P"**; la mention "0:00 1" s'affiche alors: les trois premiers chiffres indiquent l'heure et les minutes, le quatrième chiffre indique le numéro du programme.
Les programmes ayant un numéro impair

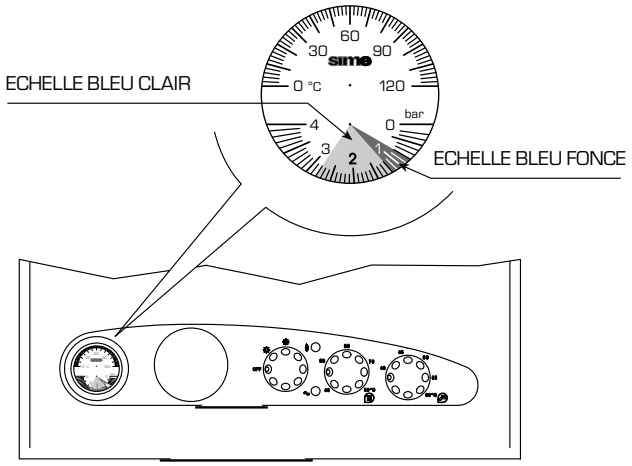

Fig. 26

indiquent une demande d'allumage (température diurne) et, dans ce cas, le symbole d'une ampoule apparaîtra. Les programmes portant un numéro pair indiquent quant à eux l'abaissement du niveau de la température (nocturne). Avec la touche **"1...7"**, sélectionner un jour de la semaine (de 1 à 7) ou la période (1÷5, 6 - 7;1÷6 ou tous les jours si le programme doit se répéter pour tous les jours de la semaine). Sélectionner l'heure et les minutes avec les touches **"h"** et **"m"**.Une pression sur la touche **"P"** permettra de mémoriser l'opération et de passer au programme suivant. Répéter les mêmes opérations pour la sélection des programmes suivants. Au terme de la programmation, déplacer le sélecteur sur la position **"RUN"**.

– **Suppression d'un ou de plusieurs programmes** (fig. 29)
Il faut effacer l'heure d'allumage et l'heure d'extinction programmées pour chacun des programmes à supprimer en déplaçant le sélecteur (2) sur la position **"P"**. Une fois sélectionné le programme désiré avec la touche (3), appuyer sur la touche (4) pour supprimer la programmation du jour (les indications triangulaires des jours doivent disparaître).
Si l'on a effacé une partie du programme, replacer le sélecteur (2) en position **"RUN"**: un message d'erreur s'affichera alors sur l'horloge en indiquant la référence du programme erroné.
Pour effacer tous les programmes, mettre le sélecteur en position **"P"** et appuyer simultanément sur les deux touches (3) et (5).

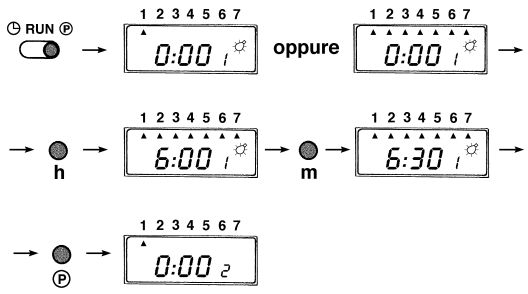

Fig. 28

– **Programmation de la fonction SKIP** (fig. 29)
La fonction SKIP désactive les programmes du jour suivant et ne reprend la programmation normale qu'au bout de 24 heures. Cette fonction se révèle utile lorsque l'on s'absente pour une journée entière et que l'on décide de ne pas chauffer la pièce. Pour déclencher cette fonction, appuyer sur la touche (7) qui ne s'active qu'une fois que le sélecteur (2) est dans la position **"RUN"**.
La fonction SKIP, une fois sélectionnée, se déclenche à 0 heure 00 et dure 24 heures. Une fois activée, elle ne peut plus être annulée. Par conséquent, la programmation normale ne pourra reprendre que 24 heures après.

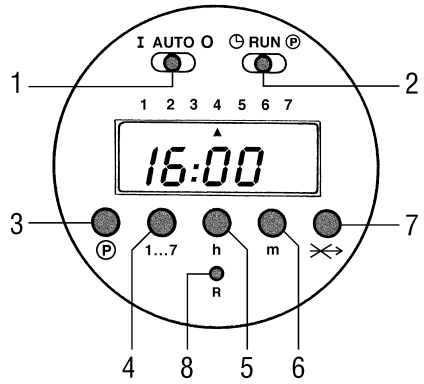

LEGENDE
1 Sélecteur de fonctionnement manuel/automatique
2 Sélecteur choix programmes/horarie
3 Touche programmes
4 Touche jours de la semaine
5 Touche des heures
6 Touche des minutes
7 Touche de la function SKIP
8 Touche de rétablissement

Fig. 29

Cod. 6272221A - 07/03

SAS COMPAGNIE EUROPEENNE DE CHAUFFAGE
LE CHERY
45620 CERDON DU LOIRET
TEL: 02-38-36-37-38 - FAX: 02-38-36-07-11